

Gardez votre «démocratie», vos avions et vos BHL !

Ils se foutent vraiment de notre gueule avec leur «démocratie» et leurs «droits de l'homme» ! Ces deux chevaux de Troie insidieux ont longtemps trompé les plumes naïves et les hommes politiques crédules qui applaudissaient énergiquement l'arrivée des troupes US à Bagdad ! Nous le disions en mars 2003 : ce n'est pas la chute d'un dictateur qui intéressait Washington mais la mainmise sur les richesses pétrolières, l'affaiblissement d'une puissance régionale, l'élimination des savants de la prestigieuse université locale et la partition du pays. On voit le résultat : il est au-dessus de toute espérance pour Israël et ses protecteurs.

Près de dix années après, un brusque virage atlantiste de la France post-chiraquienne va propulser la patrie des droits de l'homme dans l'engrenage des guerres visant l'implosion des pays du sud Méditerranée, avec l'aide d'un soldat actif du Mossad, BHL, et un Sarkozy reconverti aux thèses des cabinets sionistes US. Mille dictateurs plutôt que ces toits qui volent au-dessus des familles décimées par les bombes, cette violence inouïe, ces barbus qui tuent d'autres barbus qui s'allient à d'autres barbus pour faire la guerre à de nouveaux barbus ! La démocratie importée à dos de tanks ou dans les soutes des avions est pire que la dictature et nous aurons encore de longs mois et de longues années pour comprendre que ce qui s'est passé en Algérie et ce qui se passe en Tunisie, en Syrie, en Libye et à Ghaza fait partie du même plan !

Réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard !

farahmadaure@gmail.com



UN SEISME DE MAGNITUDE 5,6 SÈME LA TERREUR DANS L'ALGÉROIS

PANIQUE MEURTRIÈRE

● 6 morts et plus de 400 blessés ! Tel est le bilan du mouvement de panique des citoyens, brutalement réveillés par le tremblement de terre dont l'épicentre se situe au large de la capitale.

PAGE 3



Photos : DR

● VICTIMES DU CRASH DU VOL AH 5017

«Aucun corps n'a été identifié pour le moment»

PAGE 5



● PALESTINE

Logique d'extermination et paix des cimetières

PAGE 7



L'union fait la farce

Il faut croire que Poutine est un surhomme politique. A lui tout seul, et contre lui-même, il réalise ce que les chefs d'Etat et diplomates des 28 Etats membres de la Communauté européenne s'échinent à obtenir depuis des années.

En effet, dans un chorus superbement orchestré, sans l'ombre d'une fausse note, ils ont poussé le même cri d'indignation contre le Kremlin. On vote même des sanctions économiques qui, soit dit en passant, l'amuse plus qu'elles ne l'effrayent. Il tient le gaz, tiens ! Motif de ce beau courroux enfin uni jusqu'à la dernière note : on soupçonne ledit Poutine d'attiser le conflit en Ukraine.

La prouesse de Vladimir, c'est d'avoir obtenu l'unité dans les rangs européens, et de lui faire pousser le même cri de colère sur la base d'un simple soupçon. Logiquement, on aurait dû s'attendre de la part d'une Union si réactive à un simple soupçon, à une dénonciation sans quartier suivie de sanctions économiques draconiennes contre Netanyahu. Ce dernier n'est pas soupçonné, lui, il commet ouvertement et revendique des massacres qui ont pour autre nom crimes contre l'humanité.

Lui aussi est l'auteur d'une prouesse stupéfiante. Au lieu d'une dénonciation, il obtient, au contraire, un soutien quasi unanime des gouvernements de l'Union européenne.

A. T.

arrisetouffan@yahoo.fr

Les Chinois raflent la mise

C'est une véritable douche écossaise pour les grandes sociétés de production des appareils de forage. La chinoise Shandong Kerui Petroleum Equipment vient en effet de décrocher un marché de quatre appareils de forage auprès de l'ENTP, une filiale de la Sonatrach. Le montant de la cagnotte avoisine les 100 millions de dollars.

Les producteurs européens et américains devront à l'avenir revoir leurs prix pour pouvoir concurrencer cette compagnie chinoise.



Quand Kadi désavoue Ghoul

Devant l'impossibilité d'achever les travaux dans des délais raisonnables, le ministère des Travaux publics entend réaliser une route de contournement du mont Djebel-El-Ouahch à Constantine.

Un nouveau coup dur pour Amar Ghoul, qui jurait par tous les saints qu'il allait livrer

le tunnel de Djebel-El-Ouahch au cours de cette année.



Un assureur très accrocheur

Macirvie, filiale de la Caar, vient de décrocher un important marché d'assurance de personnes auprès de l'ENSP, une société de services, relevant du portefeuille de la Sonatrach.

Depuis quelques mois, Macirvie a montré de réels signes d'agressivité sur le marché de l'assurance des personnes et continue de talonner les multinationales qui sont sur le point de dominer cette activité.



Un jour, un sondage



Pensez-vous que des cours obligatoires de sensibilisation sur le comportement à avoir face aux séismes doivent être dispensés dans les établissements scolaires ?

OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que les mesures annoncées hier par l'Algérie, en guise de solidarité avec Ghaza, soient suffisantes ?

Résultat sondage

OUI	NON	S. OPINION
11,43%	82,69%	5,87%

vit'amine !

aminelabter@hotmail.com

ALGER: LA TERRE A BOUGÈ !



UN SÉISME DE MAGNITUDE 5,6 SÈME LA TERREUR DANS L'ALGÉROIS

Panique meurtrière

Les Algérois ont été tirés de leur sommeil dans la nuit de jeudi à vendredi à 5 heures 11 mn par une secousse tellurique qui a fait se précipiter un grand nombre d'entre eux dans la rue. Cette panique est d'ailleurs la cause des 6 décès et de plus de 400 blessés. Le séisme d'une magnitude de 5,6 sur l'échelle de Richter a été localisé à 16 kilomètres au nord-est de Bologhine, selon M. Hamdache, responsable au Craag. Ce dernier explique qu'il s'agit d'une secousse modérée qui rentre dans l'activité sismique normale du nord de l'Algérie.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Encore une fois, les habitants du nord du pays ont été pris de panique suite à un séisme qui s'inscrit, pourtant, selon les experts du Centre de recherches en astronomie astrophysique et géophysique (Craag) dans le cadre des activités normales pour le nord d'Algérie. Il n'en demeure pas moins que ce genre de phénomènes naturels provoque chez la population des sentiments de peur et de panique difficilement maîtrisables.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les habitants de la capitale et des wilayas limitrophes ont senti trembler violemment les murs de leurs demeures.

Une grande partie d'entre eux ont choisi de se précipiter dans la rue avec un réflexe primaire de survie. La plupart d'ailleurs sont restés dans la rue jusqu'au lever du jour. Ceci d'autant qu'une réplique dont la magnitude est estimée par le Craag à 4,6 sur l'échelle de Richter a été aussi ressentie à 5 heures 30 minutes.

M. Hamdache, spécialiste et

responsable au Craag, explique, pour sa part, que la secousse tellurique est classée dans le cadre des activités modérées qui caractérisent le nord de l'Algérie. Le tremblement de terre a été fortement ressenti parce qu'il a eu lieu à une heure où il n'y a pas d'activité humaine, au milieu de la nuit.

Il a été situé assez près de la côte algéroise, par rapport à des quartiers comme Bab-El-Oued. Malgré cela, le séisme s'inscrit dans le cadre de l'activité sismique faible à modérée que nous connaissons», explique le spécialiste. Ce dernier rappelle en outre qu'il y a mensuellement de 80 à 90 séismes, dont la plupart ne sont pas ressentis par la population.

M. Hamdache notera aussi que le séisme a généré une trentaine de répliques variant de 4,6 à 2,2 sur l'échelle de Richter. Expliquant la nécessité de s'adapter d'être informés et de savoir réagir à ces phénomènes naturels, le spécialiste a aussi évoqué le respect des normes

de construction. Les réactions adéquates au moment de la survenue des tremblements de terre, explique-t-il, permet de limiter le nombre de victimes. Cette éducation, explique l'intervenant, se fait notamment au niveau des écoles, lors de campagnes de sensibilisation, des clubs scientifiques. «C'est cette culture de prévention qui doit être développée.

La bonne stratégie de sensibilisation doit être trouvée et introduite dans tous les milieux». Selon notre interlocuteur, au cours des trois derniers mois, le Craag a enregistré notamment cinq séismes dont la magnitude tourne autour de 3 sur l'échelle de Richter. Ils ont été localisés

dans les régions de Sétif, Chlef, Aïn-Témouchent et Aïn-Defla. Les plus ressentis sont ceux ayant eu lieu les 25 juin et 30 juillet d'une magnitude de 3,8 sur l'échelle de Richter et ayant eu lieu respectivement à 11 km au sud-est de Chlef et à 5 kilomètres au nord de Miliana.

Par ailleurs, la réaction de panique des citoyens pourrait être justifiée par le dernier important séisme qui a touché la région de Boumerdès le 21 mai 2003 d'une magnitude de 6,7 sur l'échelle de Richter.

Ce séisme a été le plus meurtrier qu'a connu l'Algérie depuis 1980. Il avait fait près de 3 000 morts et 10 147 blessés.

F.-Z. B.

SELON LA PROTECTION CIVILE ET LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

La panique à l'origine de la mort de six personnes

Si le séisme enregistré hier n'a pas provoqué d'importants dégâts matériels ou l'effondrement d'habitation, il a néanmoins fait six morts et plus de 400 blessés.

Ce nombre de victimes, selon les cellules de crises installées par le ministère de la Santé et la Protection civile, résulte des situations de panique suite au tremblement de terre. Les victimes, pour la plupart, ont cédé à la panique et ont quitté dans la précipitation leurs domiciles. Ceci en plus des personnes qui ont été blessées suite au tremblement de terre.

Ainsi quatre personnes, prises de panique, se sont carrément jetées de leurs balcons selon les membres des cellules de crises alors que les deux autres victimes ont succombé à des crises cardiaques. Ainsi, parmi les blessés, 21 personnes ont été gardées au niveau des hôpitaux pour des soins alors que 7 blessés devront être opérés selon le ministère de la Santé. Les personnes décédées sont d'Alger, de Blida et de Boumerdès.

Pour éviter ces réactions de panique et limiter le nombre de victimes, l'urgence de la

prévention doit être sérieusement prise en charge et programmée par les autorités concernées et les différents intervenants. Les experts, notant qu'il n'est pas possible de prévoir la survenue d'un séisme, diront que le plus urgent est d'axer plutôt les efforts sur la prévention et les constructions répondant aux normes parasismiques. Ils appellent ainsi à une «réflexion sur une stratégie de prévention fiable, qui incombe aux institutions de l'Etat».

F.-Z. B.

La secousse ne tue pas ! Ce sont les constructions faites par l'homme qui tuent !

Par Maâmar Farah

Cette secousse, classée dans la catégorie des séismes «modérés», aura finalement causé des morts. Mais, dans l'ensemble, ce bilan reste minime si l'on considère que l'épicentre de ce tremblement n'était situé qu'à quelques kilomètres du Grand-Alger qui compte plus de 5 millions d'habitants. On peut dire qu'il y eut plus de peur que de mal.

Un séisme se produit lorsque les plaques tectoniques, qui se chevauchent ou se frottent durant une longue période, libèrent brusquement l'énergie amassée au niveau des points de frottement. Le foyer d'un tremblement de terre est profond mais ses effets se manifestent de différentes manières à la surface où le point situé à la verticale de ce foyer, s'appelle épicentre. Les dégâts seront plus importants dans la zone de l'épicentre alors qu'ils iront en diminuant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de cette zone.

L'homme, qui cherchait à calculer la force de ces séismes, s'est longtemps basé sur l'échelle Mercalli qui attribue les degrés de puissance en fonction des dégâts. C'est-à-dire que l'on observe d'abord l'état des lieux dévastés et c'est l'évaluation des dommages qui permettra de préciser la magnitude. Cette méthode sera dépassée par la nouvelle échelle de Richter qui va classer les séismes selon des magnitudes reposant sur l'étude des tailles des secousses. Le

tremblement de terre de ce jeudi (5,6) est considéré comme «modéré» par rapport aux séismes majeurs qui peuvent atteindre 9 degrés de magnitude ou même plus (l'échelle est ouverte).

L'épicentre de ce séisme est situé à 19 kilomètres au nord-est de Bologhine. On peut considérer que ce point n'est pas éloigné d'Alger-Centre et c'est vraiment par miracle que le bilan de cette secousse n'ait pas été plus lourd. Dans une zone de forte concentration humaine et à l'habitat vieillissant, les choses auraient pu être plus dramatiques. Néanmoins, l'on a enregistré quand même 6 morts et 420 blessés ! Ce qui place ce séisme parmi les secousses modérées meurtrières de ces dernières années et le bilan pourrait s'alourdir parce que nous nous sommes basés sur les chiffres de la mi-journée.

Le retour des charlatans

Tout a commencé à 5h11 du matin. Les Algérois sont brutalement réveillés par une force secousse. Les témoignages se rejoignent pour signaler un «bruit sourd» et le «lit qui se met à tanguer». Quelques objets tombent : des cadres, des lustres, des objets divers, etc. Les habitants de la capitale n'ont pas besoin de cours intensifs de préparation aux tremblements de terre. Les dernières années leur ont appris à avoir le meilleur comportement en cas de forte secousse : se précipiter dehors ! C'est ce qu'ils ont fait et les scènes de panique auront été rares. Ils se sont regroupés au

milieu des places publiques et des rues afin d'éviter la chute des balcons ou un quelconque projectile tombant des immeubles. On l'a toujours dit : le tremblement de terre ne tue pas directement. Certes, un tsunami provoqué par un fort séisme peut se transformer en catastrophe majeure mais, à moins d'être englouti dans une fissure ouverte par un tremblement de forte magnitude (cas rares), les morts enregistrés sont toujours victimes des constructions humaines. Donc, ce n'est pas le séisme qui tue mais l'habitat élevé par l'homme.

Les secouristes recommandent toujours de quitter rapidement les immeubles ou, si l'on est empêché de le faire, de se réfugier dans les cages d'escalier où le risque est moindre que lorsqu'on reste sous les dalles de béton. Autre recommandation : si l'on ne peut sortir d'un appartement, il faut se réfugier dans la salle de bains ou sous les lits : la tuyauterie peut, dans certains cas, empêcher l'effondrement total des murs et le lit peut constituer une protection provisoire. Mais ces solutions ne réduisent que faiblement les risques de mort. Le moyen le plus sûr d'y échapper est de sortir rapidement.

La Casbah, un exemple d'habitat antisismique

De tels phénomènes naturels donnent malheureusement lieu à des interprétations erronées car l'irrationnel s'alimente souvent des malheurs collectifs. On l'a constaté lors de la catastrophe d'El Asnam de 1980 mais l'obscurantisme n'était pas aussi fort que

dans les années 2000 lorsque le séisme majeur de Boumerdès (2 300 morts) donna lieu à une gigantesque manipulation faisant croire qu'il s'agissait d'une «punition divine». Or, nous savons qu'un séisme est un phénomène naturel expliqué largement par la science et que ce sont les constructions réalisées par l'homme qui tuent. Il est paradoxal que l'Algérie du XXI^e siècle réagisse de la sorte alors que les Deys algérois du XVIII^e siècle avaient compris la nécessité d'édifier des cités dans les normes parasismiques. C'était à la suite du tremblement majeur de mai 1716 (20.000 morts). Ils firent appel aux architectes qualifiés qui trouvèrent rapidement un système ingénieux pour éviter l'effondrement massif des maisons. Quand on parcourt La Casbah, on peut voir partout des décors en bois reliant les habitations. Il ne s'agit pas d'une simple ornementation : ces assemblages «soudent» les habitations et les fortifient solidement, empêchant leur chute.

Aujourd'hui, plus que jamais, il faut revenir à la science et c'est peut-être elle qui aura permis d'éviter une catastrophe puisque les normes de construction parasismiques sont draconiennes depuis peu. Reste que l'on ne sait pas vraiment ce qu'aurait laissé un séisme plus fort. Souhaitons qu'il n'arrive jamais et que les doses d'énergie contenues dans la zone de frottement qui traverse la capitale continuent à s'échapper périodiquement comme dans une cocotte-minute; ce qui éloigne le risque d'un «Big One» !

M. F.

REPORTAGE

Alger, un matin de séisme

Certes, il n'a pas provoqué de gros dégâts matériels, ni de grosses pertes humaines, mais le très fort séisme d'hier qui a touché principalement la capitale et quatre des wilayas limitrophes n'a pas été sans susciter une grosse panique parmi les populations.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Et le tout premier témoignage recueilli hier, hier dans le sillage d'une tournée en certains endroits de la capitale, fortement touchés par cette très forte secousse tellurique, renseigne sur cet état d'esprit ayant prévalu. Témoignage juste en face du stade Omar-Hamadi, à Bologhine, un vieux, la soixantaine, tenant une épicerie depuis 1962, comme il le dira, affirme n'avoir jamais ressenti de frayer comme celle d'hier matin. «C'était comme une bombe tant la secousse était de forte intensité», soutiendra-t-il, avant que ce sexagénaire, originaire de Bouadnane, en haute Kabylie, ne remercie le Tout-Puissant puisque il n'y a pas eu de gros dégâts matériels, ni beaucoup de pertes humaines, faisant part néanmoins d'une grosse panique qui s'est emparée des populations qui n'ont regagné leurs domiciles que plusieurs heures après la très forte secousse tellurique.

Non loin de là, au lieu-dit Zemmouri-Boumediene, un immeuble tout entier, érigé sur un rocher tout près de la mer n'a de lieu d'habitation que le nom. Car, à la seule image extérieure qu'il dégage, l'édifice ne pouvait raisonnablement être habité. Et pourtant, des familles y vivent, ou pour dire vrai, «risquent» leur vie depuis des années puisqu'aucun paramètre d'une vie décente n'existe.

Escaliers vacillants, la toiture du dernier étage, en tuile, grandement béante et à travers laquelle le bleu du ciel est continuellement présent. Des parterres tout aussi d'infortune, que le séisme d'hier a

davantage rendu vulnérables quand ils n'existent plus par endroits.

Pour ces familles, certes la secousse d'hier était forte mais la peur ressentie à cette occasion n'a d'égale que celle ressentie au quotidien depuis des années. Et pour cause, ironise un père de famille, «nous vivons au jour le jour, avec le risque pesant de se faire découvrir le lendemain sous les décombres de la maison, qui risque à tout moment de s'effondrer».

Au 28 boulevard Emir-Khaled, ce sont pas moins de 6 familles qui vivent dans ce semblant d'habitations. Soutenu par des pieds-droits métalliques que leurs occupants ont dû placer dans l'urgence pour soutenir le rez-de-chaussée, ce groupement d'habitation qui a perdu depuis des lustres sa fonction, est aussi menacé par le phénomène de l'érosion marine, édifié qu'il est sur des rochers en bordure de la mer. Et la très forte secousse tellurique d'hier à l'aube a fini par avoir raison de la patience de ses résidents ; une secousse qui n'a certes pas eu à faire de gros dégâts, occasionnés il est vrai, par les précédents séismes mais a eu pour effet de les faire sortir dans la rue.

En famille, les occupants de ce groupement d'habitation ont, en effet, barré la route, créant un immense embouteillage. Femmes, enfants et vieux dont un homme de 82 ans, se sont installés au beau milieu de la chaussée, l'ont barricadée avec des objets divers dont notamment des tables et des chaises. Les protestataires, déter-



Les Algérois ont eu très peur.

minés à se faire entendre «cette fois-ci ou jamais», crient à l'injustice et au deux poids, deux mesures. «Les autorités, qu'elles soient centrales ou locales, n'ont d'yeux que pour les quartiers La Paya et le 12», crient plus d'un, exigeant la présence sur les lieux d'une délégation des services techniques pour lever le camp comme souhaité plus d'une fois par les agents de l'ordre diligentés sur les lieux. Un des habitants affirme que le maire de Bologhine a

été sur les lieux tôt le matin mais une visite de pure forme, pour n'avoir pris aucun engagement envers les sinistrés». Ces derniers n'exigent ni plus ni moins qu'un relogement dans les meilleurs délais car nous estimons avoir trop attendu et nos responsables n'attendent que pareilles catastrophes pour réagir, et encore»

En plein cœur de Bab-El-Oued, plus exactement au niveau de la rue Omar-Zaghib, des occupants d'un immeuble ont failli perdre la

vie hier matin. Ce qui a soulevé le courroux de ces sinistrés, qui ont alors signifié publiquement leur colère, non pas contre ce phénomène naturel qu'est le séisme, mais pour dénoncer, selon eux, la passivité et l'indifférence des pouvoirs publics.

Et pour cause, les 16 familles qui y «vivent» affirment attendre leur évacuation depuis 2009, année à laquelle leur édifice a été déclaré par les services techniques à évacuer. Et le séisme d'hier matin a eu pour effet sur ce bâtiment, l'effondrement de plusieurs parties de toits, des logements s'étant vu abrégés, qui de sa cuisine, qui de ses sanitaires. Une vieille n'a dû son salut qu'à une famille voisine qui l'a prise en charge, atteinte qu'elle est d'une maladie chronique. Autrement dit, la secousse tellurique d'hier a achevé l'ultime raison de vie dans cet immeuble, dont les occupants exigent tout simplement d'être relogés et au plus vite.

Et pour ces derniers, la peur éprouvée hier à l'aube relève du «routinier» tant la crainte de ne pas se réveiller le lendemain les hante chaque soir.

Sans commentaires.

M. K.

Barricades par-ci, sit-in par-là

La très forte secousse tellurique d'hier vendredi ayant touché principalement la capitale et quatre de ses wilayas limitrophes a eu pour effet «secondaire» de faire sortir de leurs «gonds» nombre de citoyens.

Et pour cause, nombreuses sont les familles qui ont remis au goût du jour, à l'occasion de cette funeste occasion, l'impératif de les reloger elles qui «vivent» depuis des années dans de semblants des logements. Des toits auxquels, donc, le séisme d'hier a ôté le dernier «alibi» recevable de viabilité et donc annihilé la fonction d'habitabilité.

D'où la vague de contestations enregistrée hier et qui risque de perdurer encore, de familles qui en

veulent terriblement aux pouvoirs publics. Ces dernières exigent leur relogement, estimant que c'est là, l'occasion où jamais, de voir le rêve tant caressé de bénéficier d'un toit décent, enfin exhaussé.

Fermeture de route par-ci, sit-in devant le siège d'APC par-là, tel est le décor planté hier à Alger au moment où le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé hier que les familles touchées par ce séisme, et vivant dans des constructions précaires devaient d'être relogées, dès hier soir, dans de nouvelles habitations.

M. K.

VICTIMES DU CRASH DU VOL AH 5017

«Aucun corps n'a été identifié pour le moment»

Aucun corps des victimes du crash du vol AH 5017 d'Air Algérie n'a été identifié jusqu'à maintenant. L'information a été rendue publique ce jeudi par Abdelkader Kara Bouhadba, directeur de la police judiciaire au sein de la Direction générale de la Sûreté nationale. C'était lors d'une conférence de presse qui a eu lieu au siège de la Direction centrale de la police judiciaire sise à Ben Aknoun.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le premier responsable de la police judiciaire a tenu en cette circonstance à informer l'assistance qu'une équipe de spécialistes de la police scientifique et technique de la Sûreté nationale dépêchée au Mali poursuit son travail avec ses homologues d'autres pays pour tenter d'identifier les victimes du crash de l'avion de la compagnie espagnole «Swift Air» affrété par Air Algérie.

L'avion espagnol, faut-il le rappeler s'est crashé jeudi dernier, soit depuis une semaine, dans le nord du Mali, alors qu'il assurait la liaison entre Ouagadougou et Alger avec à son bord 116 passagers qui ont tous péri. «Aucun corps n'a encore été identifié», a souligné M. Kara Bouhadba lors de sa rencontre avec la presse, précisant au passage que le secteur de la Sûreté nationale a pris «toutes les disposi-

tions et mesures juridiques, techniques et scientifiques nécessaires» et dépêché, le 25 juillet dernier, une équipe pluridisciplinaire composée de 13 spécialistes pour collaborer avec leurs homologues français et espagnols ainsi qu'avec des experts internationaux en vue «d'identifier les corps des victimes de cet accident dans les plus brefs délais».

Plus explicite le directeur de la police judiciaire a assuré que les treize spécialistes envoyés sur place par la DGSN «redoublent d'efforts afin de mener à bien l'opération d'identification». «Nos spécialistes vivent 24h sur 24 sur le site et travaillent plus de dix heures par jour, afin de permettre aux familles de faire enfin leur deuil», a-t-il précisé.

M. Bouhadba a expliqué que le procédé utilisé dans l'identification est «l'analyse ADN». «Les corps

sont très fragmentés vu la violence du crash ; ce qui explique le choix de ce procédé». Et d'ajouter : «Ces spécialistes ont été dépêchés, dans le cadre d'une délégation multisectorielle, sur le lieu de l'accident afin de coordonner les efforts avec les représentants des pays partenaires et amis que sont la France, l'Espagne et le Mali ainsi que des experts de la Minusma.»

Le premier responsable de la police judiciaire a mis en exergue l'expérience algérienne en matière d'identification des victimes de catastrophes majeures (naturelles, technologiques ou criminelles), laquelle expérience a, selon lui, «permis grandement de réduire la durée des opérations sur le terrain où, il est utile de le noter, les spécialistes algériens et étrangers ont fait preuve d'un fort esprit de coordination», note-t-il.

Dans le même contexte, le responsable révèle que «des prélèvements ont pu être effectués sur site, d'autres ne peuvent être possibles que dans des centres d'expertise». «Malheureusement, dit-il, plusieurs fragments de corps et restes humains se sont avérés inexploitable.» Et de conclure sur un ton



Les débris du vol d'Air Algérie.

grave que «la priorité est de rendre la dignité aux familles des victimes, en leur permettant d'avoir un corps», dit-il à plusieurs reprises. Il a salué, de ce fait, le courage dont ont fait preuve ces familles.

Enfin, il est à préciser qu'une équipe scientifique de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) relevant de la Gendarmerie nationale s'est rendu

jeudi dernier à Gossi (Mali), pour participer à l'enquête sur le crash de l'avion affrété par Air Algérie, a indiqué un communiqué du ministère des Transports.

Selon la même source, cette équipe «se chargera de certains volets de l'enquête» et rejoindra l'équipe de la police scientifique qui se trouve sur les lieux.

A. B.

RÉUNION MARDI PROCHAIN DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'UGTA**Le 12^e congrès et la rentrée sociale au menu**

Compte à rebours pour la Centrale syndicale UGTA avant la tenue du 12^e congrès national, prévue en mars 2014. A cet effet, deux importantes réunions se tiendront en ce début de semaine. La première aura lieu le 3 août et concernera le secrétariat national et la seconde réunira les secrétaires généraux des unions de wilaya et des fédérations (état-major).

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Selon une source syndicale, lors de ces deux réunions, il sera question de faire le point sur plusieurs dossiers qui tourmentent l'UGTA, à l'instar de la préparation du renouvellement de ses structures, une opération qui sera entamée après le Ramadhan dans la perspective de la tenue du 12^e congrès prévue en 2012, la finalisation des dossiers relatifs au code du travail, conventions de branches, préparation de la rentrée sociale et autres.

D'après la même source, la Centrale syndicale entamera l'opération portant renouvellement de

ses structures de base juste après le mois de Ramadhan. Dans ce cadre, une source proche du dossier a déclaré qu'«il y a plusieurs structures qui ne sont pas renouvelées», sans pour autant donner le chiffre exact.

En effet, la question du renouvellement des structures de base a toujours été un vrai casse-tête pour la Centrale syndicale. Cette opération reste très importante pour l'UGTA qui veut «soudier ses rangs et se préparer à faire face à toutes les échéances syndicales et revendicatives», notamment avec la montée en puissance des syndicats dits «autonomes», sans compter la



Sidi Saïd se prépare à faire face aux échéances prochaines.

protestation manifestée par quelques sections syndicales affiliées à l'UGTA qui plaident «le renouvellement» et plus «d'exercice démocratique au sein des instances syndicales».

Selon des observateurs, aujourd'hui plus que jamais, la Centrale syndicale est appelée à

retrouver son second souffle syndical et assurer son redéploiement au sein de l'espace syndical. Ainsi de deux choses l'une : ou bien la Centrale syndicale se voit dans l'obligation d'assurer sa mutation interne et par voie de conséquence, elle se verra dans obliger d'engager des transformations organiques en

profondeur ou alors elle se verra dépassée par les événements et donc sa «survie» syndicale est plus que jamais menacée. Cela dit, sur cette question organique, on laisse croire que la carte du «rajeunissement» et de la «compétence» constitueront les critères qui détermineront la composante des futures instances de la Centrale syndicale.

Enfin, les questions socio-économiques qui domineront les perspectives prochaines de l'UGTA seront marquées notamment par cette question de la révision du code du travail et de la formulation de la révision de l'article 87 bis. En somme, la Centrale syndicale est en pleine préparation de la rentrée sociale, notamment l'augmentation des salaires dans le cadre des révisions des conventions de branches mais surtout la reformulation de la définition de l'article 87 bis qui, faut-il le rappeler, le principe de son abrogation est désormais chose acquise.

A. B.

ABDELMADJID BOUZIDI NOUS A QUITTÉS**Le débat économique national perd un acteur d'envergure**

La scène économique nationale vient de perdre un fervent débatteur. Professeur des universités en sciences économiques, acteur dynamique dans le domaine de la recherche et de l'analyse économique et sociale, Abdelmadjid Bouzidi a rendu l'âme jeudi dernier dans un hôpital à Paris.

Chérif Bennaceur Alger (Le Soir) - En retrait depuis quelques mois, après une maladie, Abdelmadjid Bouzidi avait renoué récemment avec cette scène dont il a été un animateur majeur durant les cinq dernières décades.

Défenseur de l'économie socialiste, notamment durant la décade 1970, le défunt a su opérer sa conversion vers l'économie de marché à partir de la fin des années 1980. Ancien conseiller écono-



Abdelmadjid Bouzidi.

mique à la présidence de la République, durant la décade 1990, membre actif du

Conseil national économique et social (Cnes) et de plusieurs think tanks et cercles de réflexion, il était l'auteur de plusieurs ouvrages édités en Algérie et ailleurs mais aussi d'articles, analyses et chroniques parus dans les médias nationaux et en particulier au *Soir d'Algérie* où il publiait ses Décodages. Abdelmadjid Bouzidi a su exercer une influence particulière sur le débat économique national, souvent critiquée mais jamais rejetée.

Rétif au néolibéralisme et réfractaire à toute pensée conformiste mais également adepte du pragmatisme et de la rationalité, il avait œuvré de diverses manières à rendre lisible ce qui est illisible dans les faits et les décisions économiques, à expliciter les problématiques de la planification, de la transition, de l'économie de marché et de la rationalité des politiques publiques, en parfait technicien de l'analyse compa-

rée et comparative. Ainsi, Abdelmadjid Bouzidi a prôné à maintes occasions la double nécessité d'un rôle déterminant mais régulateur de l'Etat et d'une redistribution efficiente et équitable sur le plan social mais aussi l'opportunité d'une dynamique entrepreneuriale stimulée, de renouer avec les ambitions industrielles et d'œuvrer à accompagner la politique de la relance et de la croissance par une politique innovante de l'offre. Une philosophie qui a ainsi marqué sa participation aux divers groupes et comités intersectoriels mis en place ces dernières années.

Défenseur de la démocratie et du débat d'idées, d'une gouvernance meilleure, il s'était montré un fervent partisan d'une vision où l'économie prime sur le politique, où l'économie constitue une clé pour la sortie de crise.

C. B.

MOHAMED TAHMI À BOUIRA :**«Ce sont les associations qui doivent être au service du sport et non le contraire»**

«Voulez-vous qu'une piscine semi-olympique soit au service de la natation ou au service d'une association qui en fera un fonds de commerce ?». Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, semble engager une véritable guerre contre les associations sportives budgétivores, qui ne sont là que pour profiter de l'argent de l'Etat, sans se soucier outre mesure des athlètes ou des résultats.

Ce jeudi, à Bouira, tout au long de ses multiples escales qui l'ont conduit à travers plusieurs communes de la wilaya où il a eu à inaugurer pas moins de cinq piscines semi-olympiques à Lakhdaria, Kadiria, Aïn-Bessem, Bir-Ghbalou et M'chédallah, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, qui s'est montré très satisfait surtout pour la wilaya de Bouira qui vient d'atteindre ses objectifs, à savoir une piscine pour chacune des douze daïras de la wilaya, avec la dernière, celle d'El-Hachimia qui sera lancée dans les tout prochains jours, a

insisté sur la nécessité de créer au niveau de chaque daïra, où existe une piscine, deux clubs de natation chapeautés par une association, en essayant de balayer cette mentalité en vogue qui encourage auparavant la floraison d'associations et la multiplication de clubs sportifs au détriment de la qualité, du créneau horaire et même de la performance.

«Vous devez travailler, n'attendre rien de l'Etat, sacrifier votre temps et votre argent, au service des jeunes athlètes, voilà la noble mission d'une association sportive», dira en substance le ministre à

un président d'une association d'athlétisme à Aïn Bessem.

Visiblement perdu et ne comprenant rien à cette philosophie, le ministre finira par expliquer à ce président le fond de sa pensée. «Vous devez travailler sérieusement et là, au bout de trois ans au maximum, vous commencerez à récolter le fruit de votre travail avec des athlètes qui seront compétitifs, qui gagneront des médailles et là, l'Etat sera prêt à prendre en charge vos élites et à vous encourager. L'Etat sera toujours prêt pour encourager les associations qui auront prouvé qu'ils sont là vraiment au service du sport et non le contraire», dira-il en substance. Auparavant, à Kadiria, le ministre avait déjà tancé un autre président d'une association sportive des arts martiaux qui se lamentera du manque de soutien de la part de

l'Etat. «Vous voulez que je déballe à la presse les méthodes de certaines associations ; avec ces tournois bidons auxquels elles participent à l'étranger avec l'argent de l'Etat en se déplaçant avec 200 personnes au lieu de 30 ; allons ! De toute façon, ce temps est révolu, dorénavant, l'Etat ne déboursa pas un sou qui ne soit pas au service de l'athlète et uniquement de l'athlète».

Cela dit, le ministre a, au cours d'un point de presse, indiqué que sa préférence est à l'encouragement des disciplines sportives à la carte, c'est-à-dire en tenant compte de la spécificité de chaque région. «On ne peut pas encourager à la fois les 66 disciplines existantes, au niveau de chaque localité. Non, nous voulons plutôt encourager des disciplines selon la spécificité de chaque région. Dans telle commune, on encouragera la boxe, dans

telle autre, comme Aïn Bessem, l'athlétisme où nous avons pris la décision de dédier la salle omnisports exclusivement à cette discipline ; à M'chédallah, la lutte gréco-romaine, etc.».

S'agissant de la prise en charge des athlètes de haut niveau, le ministre dira que pour le moment, avec l'existence d'infrastructures sportives au niveau de la base, l'objectif est d'encourager les associations sportives pour la pratique du sport ; et une fois parmi ces disciplines et ces athlètes, il y a émergence de talents ; l'Etat est prêt à prendre en charge parfaitement ces athlètes d'élite en changeant même leur lieu de résidence afin qu'ils soient tout prêts des villes où existent les centres sportifs de haut niveau et adéquats, en alliant leurs carrières sportives et leurs scolarités.

Y. Y.

PALESTINE

Logique d'extermination et paix des cimetières

Par Hassane Zerrouky

La trêve de 72 heures, acceptée pourtant par Israël, entrée en vigueur hier matin, n'a pas duré longtemps : 40 Palestiniens ont été tués dans la matinée de vendredi près de Rafah sous prétexte d'avoir violé le cessez-le-feu, 3 soldats israéliens auraient été tués.

Bien évidemment, Israël en impute la responsabilité au Hamas. Il faut préciser que le texte de Ban Ki-moon et John Kerry instituant ce cessez-le-feu dit «humanitaire» laisse place à toutes les interprétations : il précise, par exemple, que les «forces sur le terrain resteront en place» pendant les trois jours de trêve, ce qui signifie que l'armée israélienne ne se retirera pas et pourra continuer ses opérations contre les tunnels.

De ce fait, on ne voit pas les combattants palestiniens observer sans réagir les artificiers israéliens poursuivre tranquillement la destruction des tunnels.

D'autant que tout à sa logique d'anéantissement physique de la résistance palestinienne, Benyamin Netanyahu n'a accepté ce cessez-le-feu, qu'il compte par ailleurs

ne pas respecter, qu'en raison de la pression internationale. Au 25^e jour de cette guerre totale livrée par Israël aux Palestiniens, 1 450 Palestiniens, en grande majorité civils dont près de 300 enfants, ont été tués contre 61 militaires israéliens.

Dans l'intervalle, des délégations israélienne et palestinienne nommées par le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, — cette dernière comprenant des représentants du Hamas, du Fatah, du Jihad islamique et de plusieurs autres groupes — sont depuis hier au Caire pour des négociations séparées en vue d'un arrêt plus durable des hostilités. Négociations séparées parce que ni les Etats-Unis ni son suppléant israélien ne s'assièront en face du Hamas, considéré comme «terroriste», à la table des discussions.

Dans ces conditions, il sera difficile de trouver un compromis acceptable entre des Palestiniens toutes tendances confondues exigeant un retrait des forces israéliennes et la levée du blocus sur Ghaza alors que les Israéliens n'ont qu'une idée en tête, celle de réduire à néant la résistance palestinienne.

Car l'objectif de cette guerre totale, appelée à durer selon Netanyahu, n'est rien moins que d'empêcher l'unité des rangs de la résistance palestinienne avec en toile de fond la poursuite à marche forcée de la colonisation de sorte à empêcher la création d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967.

Et ce, on ne le répètera pas assez, avec la double complicité de Washington et de ses alliés européens et celle des pays arabes, Qatar et Arabie Saoudite en tête.

Voyez, par exemple, avec quelle rapidité l'Union européenne et les Etats-Unis ont pris des mesures de sanction contre la Russie accusée de soutenir les insurgés ukrainiens contre le gouvernement «légal» de Kiev ! Pourtant, la Russie n'a ni bombardé des villes, ni tué des enfants.

Ces sanctions n'ont d'égale que la culpable indulgence manifestée par Washington et ses alliés européens à l'égard d'Israël, un Etat qui massacre des civils et qui occupe un territoire ne lui appartenant pas et, pis, qui a rejeté toutes les résolutions de l'ONU lui demandant de se retirer des territoires qu'il occupe. La paix des cimetières est-elle l'objectif visé

en toute impunité par Israël ? Sans aucun doute.

Et que dire des pays arabes mais aussi de la Turquie. Qu'on se rappelle la hargne dont ils faisaient montre pour convaincre les Etats-Unis d'intervenir militairement contre le régime de Bachar al-Assad, et ce, après avoir appelé et soutenu l'intervention de l'Otan en Libye ! Le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Turquie, qu'on a vu si véhément contre le régime de Damas, sont bien silencieux aujourd'hui quand ils n'opinent pas du chef (en fait du keffieh) à toutes les propositions du maître américain.

Netanyahu, le boucher de Ghaza, profite également d'un contexte régional arabe et maghrébin troublé : guerre civile en Syrie, en Irak et en Libye (ces derniers au bord de l'implosion), de la dégradation des situations égyptienne et tunisienne et, partant, des menaces que fait peser sur les pays de la région la gravité de la situation au Sahel.

Collées, bout à bout, ces situations nous montrent un ensemble régional dégradé rendant difficile les nécessaires mobilisations en faveur des Palestiniens.

H. Z.

Une délégation palestinienne aujourd'hui au Caire

Une délégation palestinienne, incluant le mouvement Hamas, ira samedi au Caire pour des discussions avec des responsables égyptiens sur un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, a déclaré hier le président palestinien, Mahmoud Abbas.

Selon un communiqué de la présidence, M. Abbas «a formé la délégation qui ira aujourd'hui au Caire quelles que soient les circonstances», pour discuter «des prochaines étapes» pour tenter de mettre fin aux agressions israéliennes qui ont fait près de 1 500 morts palestiniens.

Cette délégation, forte de 12 membres, sera composée de représentants du Fatah, le mouvement de M. Abbas, du Hamas et du Jihad islamique. Parmi les représentants, figu-

rent notamment Azzam al-Ahmad, dirigeant du Fatah chargé des relations avec le Hamas, Majed Faraj, le chef de la sécurité de l'Autorité palestinienne, ainsi qu'un chef du Jihad islamique, Ziyad al-Nakhale.

L'Égypte a invité l'Autorité palestinienne et l'occupant israélien à envoyer des délégations au Caire pour des négociations après l'acceptation par les deux parties d'une trêve de 72 heures dans la bande de Ghaza, a annoncé hier le ministère égyptien des Affaires étrangères.

Ezzat al-Rishq, membre de la direction politique du Hamas siégeant à Doha, a affirmé que des négociations approfondies étaient nécessaires en ce qui concerne le blocus de la bande de Ghaza par Israël.

L'Amérique latine condamne l'agression israélienne

Les pays de l'Amérique latine ont condamné l'agression israélienne contre la bande de Ghaza qui a fait plus de 1 442 morts, et ont affirmé leur soutien absolu aux Palestiniens.

«Je ne me souviens pas d'une situation similaire où tous (les pays de la région) aient réagi pratiquement comme un bloc», souligne Reginaldo Nasser, du département de Politique de l'Université pontificale de Sao Paulo, au Brésil.

Tous les pays de cette région ont offert un soutien inédit et quasiment unanime aux Palestiniens, Israël a été déclaré «Etat terroriste», et tous les gouvernements ont rappelé leurs ambassadeurs.

Toutefois ces mêmes pays ont demandé un cessez-le-feu et la reprise des négociations entre belligérants, mais à l'instar du Brésil, le Pérou, l'Equateur, le Chili ou le Salvador ont rappelé pour consultations leurs ambassadeurs en Israël.

Parmi les dernières prises de position, celle du président de la Bolivie Evo Morales, qui a placé mercredi Israël sur

une liste «des Etats terroristes», supprimant un accord d'exemption de visa entre les deux pays. Avant M. Morales, la Brésilienne Dilma Rousseff avait qualifié de «massacre» l'agression israélienne, le président du Venezuela Nicolas Maduro a également fustigé «une guerre d'extermination menée depuis presque un siècle» à l'encontre du peuple palestinien.

Jeudi, le président uruguayen Jose Mujica a demandé «un retrait immédiat des troupes» israéliennes de Ghaza et envisagé de rappeler son représentant à Tel-Aviv.

POUR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES

Israël doit être tenu responsable des agressions contre les journalistes à Ghaza

Le syndicat des journalistes palestiniens (PJS) a publié une liste nominative recensant les attaques de l'armée israélienne contre les journalistes couvrant la crise de Ghaza. Dans la liste publiée ci-dessous figurent les noms des journalistes tués depuis le début des événements (le 8 juillet), ceux des nombreux blessés et les médias visés par les tirs israéliens.

«Trop c'est trop, cette tuerie doit cesser maintenant et Israël doit être tenu responsable pour ces atrocités», a notamment déclaré le président de la FIJ Jim Boumelha.

La FIJ s'est adressé au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, pour rappeler l'obligation des Nations unies de faire respecter la protection des journalistes. La FIJ avec la Fédération arabe des journalistes ont décidé d'envoyer une mission internationale à Ghaza dès qu'un cessez-le-feu sera instauré.

Voici la liste des 8 journalistes tués à ce jour à Ghaza :

- Hamid Shehab, qui travaillait pour «24 Média», a été tué par une roquette israélienne dans sa voiture clairement identifiée

comme un véhicule de la presse dans la nuit du 9 Juillet.

- Mohammed Smirir, qui collaborait au site «Ghaza Now», a trouvé la mort lors d'un bombardement de l'aviation sur la ville de Deir Albalah (sud de la bande de Ghaza) le 11 juillet.

- Khaled Hamed, 25 ans, journaliste à l'agence Ray, a été tué par un tir de Tsahal alors qu'il couvrait une opération israélienne à Shochoayah, près de Ghaza ville le 20 juillet.

- Abdurrahman Abu Hina, journaliste d'Alkitab TV, a été tué par une bombe israélienne qui a détruit sa maison le 23 juillet.

- Baha Edeen Gharib, 55 ans, journaliste à la Télévision palestinienne, a été tué en compagnie de sa fille Ola, âgée de 16 ans, lors d'une attaque israélienne à Rafah (sud) alors qu'il se rendait à son domicile, le 29 juillet.

- Sameh Al-Aryan, 26 ans, journaliste à la télévision Al-Aqsa est décédé le 30 juillet des suites de blessures à la suite de tirs d'artillerie sur le marché de Shojayah à Ghaza.

- Rami Rayan, 25 ans, journaliste, a été tué dans le même incident

- Ahed Zaqout, 49 ans, un journaliste du service des sports de la Télévision palestinienne a été tué par un bombardement à Ghaza.

Voici la liste des salariés des médias blessés par Tsahal à Ghaza :

- Ziad Awad, journaliste à l'agence Nabaa, a été blessé par des éclats d'obus alors qu'il était en reportage.

- Mahmoud Allouh, (Radio Wattan), a été blessé à la poitrine par des éclats d'obus lors d'un reportage.

- Sami Thabit, (Télévision palestinienne Today), a également été touché en effectuant un reportage.

- Anas Abu Meiliq, (agence Anadol) a été blessé à la jambe par des éclats de tirs.

- Ahmad Shayah, (Alkitab TV et agence Media Town), a été touché au visage par des tirs pendant un reportage.

- Mohammed Masharawi, (agence Media Town) blessé aux mains par des tirs en effectuant un reportage.

- Suhair Kharaz, une journaliste tra-

vaillant pour l'agence Rayand a été touchée à l'épaule et à la jambe lors d'un tir israélien sur sa maison qui a été détruite.

- Hamed Shobaky, photographe pour Manara Média, a été blessé par des tirs d'artillerie.

Voici la liste des médias détruits ou visés par l'armée israélienne à Ghaza :

- Destruction des bureaux de l'agence nationale Media.

- Destruction du bâtiment de la Radio Wattan

- Les bureaux d'Al-Jazeera ont été frappés par des tirs de l'armée israélienne obligeant le personnel à évacuer les lieux.

- Bombardements des bâtiments de la télévision Al-Aqsa à Alnaser (banlieue de Ghaza) et de ceux de la radio à El-Sheikh Radwan (nord de Ghaza) provoquant l'interruption momentanée des émissions.

Pour plus d'information, contacter la FIJ au +32 2 235 22 17

La FIJ compte plus de 600 000 adhérents dans 134 pays.

Israël ou la criminelle démesure

On prête à Hérodote cette citation : «C'est par la fin que tout commence.» Comme qui dirait, sagement, répondre à la mort par la vie. Cependant, et si les malheurs des juifs avaient disparu avec la fin de la Shoah ? Mais qu'également, la criminelle démesure des Israéliens sionistes avait commencé avec la catastrophe, comme ils disent ?

Cette tranche d'histoire, que les juifs prosélytes expliquent comme étant : «la punition infligée par Dieu contre son peuple qui avait abandonné la Torah» et sur laquelle, l'écrivain italien et juif survivant de la Shoah, Primo Lévi, dans son célèbre livre *Si c'est un homme* se questionne à l'opposé de ce jugement, mais «aussi pourrait-on se demander si l'on doit prendre en considération un épisode aussi exceptionnel de la condition humaine, et s'il est bon d'en conserver le souvenir» ? Tous les hommes et toutes les femmes du monde répondront par l'affirmative.

Par ailleurs, quand la Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, madame Navi Pillay, indique que : «Une forte possibilité que le droit international humanitaire ait été violé, d'une manière qui pourrait constituer des crimes de guerre» toute la presse israélienne et occidentale en particulier, assène que cette fonctionnaire internationale accuse Israël de crimes de guerre, en sous-entendant et suggérant, la calomnie et la diffamation en direction de l'Etat sioniste.

Cependant, pour en faire quoi ? Et là est le hic. Si c'est pour la mémoire et le souvenir, si c'est pour que cela ne se reproduise plus, cela anoblira tous les combats menés pour la cause humaine. A contrario, si c'est pour en faire un fonds de commerce turpide et cupide ; la trahison de la mémoire humaine et la faillite du «pour que nul n'oublie» est caractérisée, avilie et crapuleuse. Si c'est également entretenir ce souvenir pour qu'à toutes les occasions, il soit brandi pour culpabiliser tous les autres, cela aussi est une entreprise qui reproduit plus sournoisement ce que firent les doctrinaires et les théoriciens de la solution finale.

La reproduction de traumatismes et de violences collectives, qui est une conséquence des psychopathologies endurées du fait de sévices et d'agressions piégeant la mémoire, peut être traitée, quand elle est malade. Mais quand elle sert de motifs et d'alibis à la perpétuation des malheurs, sans liens ni rapports avec ces blessures, physiques ou bien morales soient-elles ; il y a une volonté délibérée et un comportement de reproduction raciste, xénophobe, et fanatique nationaliste. Cela se manifeste, en pratique, par la barbarie, la sauvagerie, la férocité, la brutalité et par l'inhumanité. Ainsi les théories qui avaient sous-tendu le nazisme et le fascisme ont élaboré un système reproductible à merci. Il suffit pour cela d'être dans cette position qui procure les privilèges de pouvoir terroriser les autres, comme conséquence allant de soi.

Regardons de plus près ce qui se passe à Ghaza, du fait des politiques et de la soldatesque israélienne, sionistes. On devrait à ce sujet, un jour savoir combien il y a de binationaux dans l'armée israélienne, et ainsi découvrir, combien d'Etats sont —qu'ils le veuillent ou pas — engagés dans les monstruosité, les cruautés et les horreurs que subissent les enfants palestiniens ? De ce fait, au lieu d'être gazées, comme ce fut le cas dans les camps nazis, les populations palestiniennes reçoivent

des obus à fléchettes. Ces projectiles sont bourrés de clous en acier, d'une importante dimension, allant jusqu'à 4 centimètres selon les spécialistes. Quand l'obus explose, il libère plus de 5 000 de ces pointes de la mort, qui se répandent et couvrent une superficie de 300 mètres de long, sur 90 mètres de large. Ces armes avaient été conçues pour pénétrer, en temps de guerre, des végétations denses. A Ghaza ils sont, non seulement utilisés contre des populations civiles mais en prime, dans l'une des zones les plus peuplées au monde, puisque la densité au kilomètre carré est 4 726 habitants. En plus d'utiliser des bombes à sous-munitions et autres à phosphore blanc. Alors quelle différence y aurait-il entre l'emploi par les armées allemandes durant la Première Guerre mondiale, dit gaz moutarde, cette arme chimique, comme également le gazage de juifs avant de brûler leurs cadavres dans les fours crématoires des camps nazis, et

ce qui se passe, aujourd'hui, à Ghaza ?

Par ailleurs, quand la Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, madame Navi Pillay, indique que : «Une forte possibilité que le droit international humanitaire ait été violé, d'une manière qui pourrait constituer des crimes de guerre» toute la presse israélienne et occidentale en particulier, assène que cette fonctionnaire internationale accuse Israël de crimes de guerre, en sous-entendant et suggérant, la calomnie et la diffamation en direction de l'Etat sioniste. Que faudrait-il à tout ce beau monde, nous vendant cette fiction de la plus grande démocratie du monde qui n'hésite ni ne s'émeut de bombarder tout ce qu'elle juge suspect.

Des centres d'accueil pour personnes handicapées, à l'école primaire de Beit-Hanoun, au nord de la bande de Ghaza, le 24 juillet 2014, gérée par l'ONU, où s'étaient abritées plus de 800 personnes, dont 15 seront tuées, par l'armée sioniste qualifiée par les mêmes thuriféraires comme étant l'armée la plus morale du monde. Rien que cela ! Alors, que tous ces courtisans flagorneurs sachent que depuis le 17 juillet 1998, selon l'article 8 du statut de Rome, qui définit les règles de fonctionnement de la Cour pénale internationale, le fait de lancer des attaques délibérées contre la population civile en général ou contre des civils qui ne prennent pas directement part aux hostilités ; comme également, le fait d'attaquer ou de bombarder, par quelque moyen que cela soit, des villes, des villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus et qui ne sont pas des objectifs militaires, mais aussi, le fait d'affamer délibérément des civils, comme méthode de guerre, en les privant de biens indispensables à leur survie, notamment en empêchant intentionnellement l'arrivée des secours prévus par les conventions de Genève, et encore, la prise d'otages et les déportations ou transferts illégaux ou les détentions illégales, cela s'appelle en droit, des crimes de guerre et bien sûr, punis en conséquence. Il y a

eu, depuis les hostilités, la déportation de 100 000 Palestiniens, habitants le nord de Ghaza, dans les localités de Zeïtoun, Choujaya, et Beit-Lahya. Et même si cela avait été annoncé par des tracts et des messages téléphoniques et des SMS, short message service, pour évacuer leurs domiciles, cela demeure irréfutablement des crimes contre l'humanité, imprescriptibles, selon les conventions internationales. Quand il s'était agi de punir les responsables de la Shoah, en solidarité avec les juifs qui en furent victimes, le monde entier s'était ligué pour tenter aux responsables du 3^e Reich, le procès de Nuremberg, qui se déroula du 20 novembre 1945 au premier octobre 1946. Ils furent inculpés et condamnés sous les chefs d'accusation de complots et crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Pourquoi en serait-il autrement s'agissant de populations palestiniennes. Ou bien l'être humain n'aurait-il pas la même valeur, s'agissant de Palestiniens ou bien d'Israéliens ? Bien plus frustrant encore, quand cela vient de la part des champions toutes catégories de la démocratie, en la personne de leur secrétaire d'Etat, John Kerry, qui fit courbette devant l'Etat sioniste quand il avait été surpris manifestant discrètement, le fin fond de sa pensée.

Evoquant la suite que donnera Tsahal à la mort de 13 de ses soldats, il s'affranchit en déclarant : «J'espère que les Israéliens ne vont pas considérer cet événement comme une invitation à en faire plus !» Il serait mieux qu'ils le prennent comme un avertissement.» Et quand un animateur de télé lui demanda de s'expliquer sur son irritation verbale exprimée en tapinois, il répondit, se morfondant, tel un gosse pris en flagrant délit de vol par sa grand-mère, les doigts dégoulinant de confiture : «Israël a le droit à l'auto-défense, je crois que c'est très, très difficile dans ce type de situations, c'est, de toute évidence, très difficile.» Bizarre, bizarre, comme dirait l'autre.

Disparus la loquacité et la volubilité, les coups de gueule et les coups de poing sur les tables de discussion quand il s'était agi d'intervenir dans d'autres conflits, que cela soit en Irak, en Ukraine ou bien dans le borbier afghan. D'ailleurs, nous sommes toujours dans la même linéarité ainsi que dans le même esprit du discours de Caire prononcé par Barack Obama à l'université, le 4 juin 2009, intitulé pompeusement «a new beginning» un nouveau départ, qui depuis, sur le terrain, fait du sur-place en matière d'amélioration des relations américaines avec les musulmans, dont c'était angéliquement, l'objectif. Volatilisées les critiques à l'égard d'Israël sur le traitement

Quand il s'était agi de punir les responsables de la Shoah, en solidarité avec les juifs qui en furent victimes, le monde entier s'était ligué pour tenter aux responsables du 3^e Reich, le procès de Nuremberg, qui se déroula du 20 novembre 1945 au premier octobre 1946. Ils furent inculpés et condamnés sous les chefs d'accusation de complots et crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

de la question palestinienne, envolées les pressions à engager en direction du gouvernement Netanyahu, qui sévit encore et avec plus de férocité contre des civils.

D'ailleurs à l'époque, malgré toutes les bonnes volontés de croire en ce nouveau départ, il y avait dans ce discours un relent de continuation du parti-pris de tout temps manifesté par les républicains, comme par

Par Abdelkader Leklek

les démocrates de l'administration étasunienne. Ainsi Obama proclamait en direction d'Israël, à partir de l'université du Caire : «Les liens solides entre l'Amérique et Israël sont bien connus. Cette relation est indestructible. Elle est fondée sur des liens culturels et historiques, et la conscience que l'aspiration à une patrie juive est enracinée dans une histoire tragique qui ne peut être niée.» Et qu'en direction du peuple palestinien, dans le même discours, le président US suggérait : «Il est aussi indéniable que le peuple palestinien - musulmans et chrétiens - a souffert dans sa quête d'une patrie. Pendant plus de 60 ans, il a enduré les douleurs du déracinement. Beaucoup attendent, dans les camps de réfugiés en Cisjordanie, à Ghaza et aux alentours, une vie de paix et de sécurité qu'ils n'ont jamais pu mener. Ils subissent les humiliations quotidiennes — grandes et petites — qui accompagnent l'occupation. Alors qu'il n'y ait aucun doute : la situation du peuple palestinien est intolérable. L'Amérique ne tournera pas le dos aux aspirations légitimes des Palestiniens à la dignité et à un Etat à eux.» Je n'engagerai aucun commentaire sur ces tirades, mais j'évoquerai, pour ce faire, l'analyse faite par Noam Chomsky, de ce discours qui édifiera plus le lecteur, parce que fine et clairvoyante. Le linguiste concluait de la sorte, sur le fameux exposé : «Obama utilise le style bien rodé de la « page blanche » (« blank slate»), qui consiste à ne pas dire grand-chose sur le fond, mais en le faisant d'une manière si séduisante qu'elle permet à ceux qui l'écoutent de lire sur la page ce qu'ils veulent entendre.» Ce qui est le cas pour tous les godiches du monde, qui attendent et espèrent que la solution viendra d'outre-Atlantique. Forts de cela, les Israéliens sionistes demeurent prisonniers de cette aliénation, connue depuis la présence de l'homme sur terre, qui commanderait que les hommes passent d'une illusion à une autre. Quand les prétendus oppresseurs sont défaits et détruits, c'est l'ancien opprimé qui devient oppresseur à son tour. Ayant ancré la borne universellement culpabilisante, et collectivement paralysante, nommée Shoah, il n'y a plus de limites dans la barbarie envers les autres. Ainsi les Allemands ne finiront jamais de payer, et les Français après avoir fourni tout l'arsenal nucléaire à l'Etat sioniste, continueront de se mettre au garde-à-vous à chaque occasion. En France, dans chaque grille de programmes télé des chaînes publiques, il est impérativement réservé un temps important et un créneau de grande écoute pour la diffusion

de reportages ou bien de fictions en relation avec l'Holocauste.

La comparaison des malheurs humains est une aventure intellectuellement malhonnête, car, d'un côté, simplificatrice des afflictions et des infortunes des victimes, comme elle dédouane les bourreaux de leur cruauté, de leur bestialité et de la monstruosité.

Aussi poussé à l'extrême intimidation, pour se racheter de la perfidie de la France officielle, durant les déportations juives vers les camps nazis de la mort. La compagnie française des chemins de fer, SNCF, qui avait transporté 76 000 juifs, avait choisi de se repentir publiquement de ses actions, à travers la voix de son patron Guillaume Pépy, le 10 novembre 2010, à partir des Etats-Unis, où il avait remis une déclaration aux élus de Floride. Lors de cet acte de repentance, il avait fait part «du souhait de la SNCF d'exprimer sa profonde peine et son regret pour les conséquences de ses actes». D'accord, il était allé négocier un contrat pour l'exploitation d'une ligne de train à grande vitesse en Californie, mais aurait-il pu s'excuser, par rapacité, sans l'aval de la France officielle de 2010 ? En fait un élu démocrate, Bob Blumenfeld, avait fait voter une loi qui contraignait les candidats à ce contrat à faire la lumière sur leur éventuel rôle dans le transport de prisonniers de 1942 à 1944. On s'interrogerait sur le poids et l'empire d'une loi californienne aussi contraignante soit-elle, face au millefeuille de résolutions onusiennes rappelant à l'Etat sioniste les règles des droits humains ? Ainsi la boucle est bouclée.

L'Etat d'Israël est une entité composite et une nature multiple. Son cœur et son cerveau sont aux Etats-Unis, ses intérêts sont en Europe riche, un tiers en France, un tiers en Allemagne et un dernier en Grande-Bretagne. Mais son corps, fait d'outils et d'instruments de barbarie,

d'horreur, de sauvagerie et cruauté, de négation de la personne humaine, de dénégation de ses droits et du refus de tout dialogue exception faite de celui des engins de la mort contre des gosses, est en Palestine.

Et quand les sionistes israéliens ont terminé avec cette danse macabre et abominable, ils nous balancent comme ultime provocation, de l'académique pourri. C'est ainsi qu'un ancien sbire du Mossad, où il avait «barbouzé» 25 ans durant, un certain Mordechaï Kedar, extrémiste de droite, reconverti en spé-

La comparaison des malheurs humains est une aventure intellectuellement malhonnête, car, d'un côté, simplificatrice des afflictions et des infortunes des victimes, comme elle dédouane les bourreaux de leur cruauté, de leur bestialité et de la monstruosité.

Aussi poussé à l'extrême intimidation, pour se racheter de la perfidie de la France officielle, durant les déportations juives vers les camps nazis de la mort.

cialiste douteux de littérature et de populations arabes, assénera doctement aux oreilles du monde entier : «La seule chose qui pourrait dissuader un candidat à un attentat suicide serait qu'il sache que s'il est attrapé, sa sœur ou sa mère, sera violée. Que pouvons-nous faire ? C'est une culture que nous vivons.»

Perfide comme communication, mais

les services psychologiques de l'armée font pire en la matière. Le lundi 28 juillet 2014, ils balançaient des tonnes de tracts listant tous les dirigeants du Hamas, ou supposés l'être, qui ont été assassinés par Tsahal, avec au bout, cette question en bas de page : d'après vous quel est le prochain nom sur cette liste ? Insidieusement venimeux, mais en face, énormément d'antidote au sein de la population sur place, selon les médias.

En ce jour d'Aïd el-Fitr, les frappes israéliennes ciblées avaient tué huit enfants habillés pour l'occasion et qui

s'amusaient sur une aire de jeux du camp de réfugiés de Chatti, sur la rive ouest de Ghaza. Avant cela, c'est-à-dire le 27 juillet, un gosse de 10 ans avait été assassiné à coups de canon de char. Mais au-delà de ce funèbre inventaire de la démesure criminelle, est-ce la légitimité de cet Etat d'Israël, artificiellement bâtie sur une fallacieuse infidélité à l'an-

cient testament, et une trompeuse déloyauté au pentateuque ; sur la culpabilisation du monde entier pour cause de Shoah, tenacement entretenue depuis 1948, sur l'antisémitisme européen-centré, continument ressassé et décliné selon un nuancier infini ? S'autorisant comme Néron, tous les excès pour cette chimérique terre promise aux frontières inconsistantes et aux imprécis tracés, et bénéficiant pour cela de complicités publiquement formulées mais aussi insoupçonnées.

Ou bien est-ce la structure de tout ce qui fait la Palestine, Cisjordanie et Ghaza ? Serait-ce son Etat, fait et défait par les soutiens d'Israël, manœuvrant jusque dans le cœur même de l'ONU, selon les intérêts des sionistes ? Ou bien son autorité contestée à Ghaza, sinon son peuple, dont un million de personnes sont déportées et exilées, depuis 1948, qui font les malheurs des Palestiniens ? Par ailleurs, et si les pays arabes, les pays musulmans et ceux arabophones, apportaient ces soutiens qui manquent aux Palestiniens, comme le fait l'Occident pour Israël, comme début de solution ? Pour avoir un début de réponse, faudrait-il encore que les Palestiniens eux-mêmes acceptent de remiser leurs oppositions idéologiques, comme point de départ à ce projet. Je crains à ce sujet que la démesure criminelle d'Israël ait encore de beaux jours devant elle pour massacrer des gosses.

A. L.

Pétition internationale adressée au Secrétaire général de l'Onu, M. Ban Ki-moon

Les populations civiles de Ghaza martyrisées doivent être placées sous protection internationale, avec des Casques bleus présents dans tous les territoires occupés. C'est le seul souhait exprimé pour l'instant par les populations palestiniennes soucieuses de sauver leur âme seulement.

Pour cette raison, je vous prie de bien vouloir signer cette pétition que nous adressons ensemble au Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, en y associant toutes vos relations, connaissances et d'une façon générale tous vos réseaux.

Voici le lien de l'organisation citoyenne internationale (AVAAZ), chargée de la gestion et de l'acheminement de la pétition :

http://www.avaaz.org/fr/petition/A_M_le_Secretaire_general_de_IONU_Mettre_la_population_de_Gaza_sous_protection_de_IONU/

M. le Secrétaire général,

On déplore des milliers de victimes à Ghaza dans cette guerre inqualifiable qui est devenue malheureusement cyclique. La barre des 1 000 morts est franchie et dépassée, outre les milliers de blessés et les 20 000 familles au sommeil troublé, depuis plus de trois semaines, faute d'abris.

La désolation est partout. Le calvaire des populations palestiniennes risque de durer encore longtemps et ce tant qu'une solution internationale urgente n'a pas été trouvée à ce cycle de violence infernal qui dure depuis des décennies.

Des êtres humains sont terrorisés sous un déluge de feu et de fer qui s'abat sur leur tête et auquel rien n'échappe : les maisons tombent comme des châteaux de cartes ; les ambulances transportant des blessés, lesquelles ne sont pas épargnées ; les hôpitaux qui les accueillent et le personnel hospitalier qui tentent avec le peu de moyens à leur disposition de les soigner ; les mosquées où des personnes âgées cherchant refuge dans la prière ; les journalistes qui œuvrent sur le terrain pour nous informer ; ni même les écoles de l'ONU où les femmes et les enfants palestiniens cherchent à se mettre à l'abri des éclats d'obus tirés des chars et des missiles lâchés des avions.

M. le Secrétaire général,

- L'ONU ne voit-elle pas que le dernier peuple encore

colonisé de la planète subit un terrorisme d'Etat qui ne dit pas son nom depuis pas loin de 70 ans ?

- Les Palestiniens seraient-ils devenus des sous-hommes au point que l'honorable institution que vous dirigez ne veuille leur accorder sa protection par l'envoi d'une force internationale de Casques bleus ?

- Ne voit-on pas qu'il y a une guerre larvée entre un colonisateur et un colonisé ? Une armée surarmée face à une population opprimée et encerclée de toute part, qui se bat pour sa dignité et sa liberté avec les moyens du bord ?

- Où se trouve donc la conscience de la communauté internationale dont le Secrétaire général de l'ONU est le porte-parole ?

- Que sont devenus les nouveaux principes politiques et les droits humains, pour lesquels l'ONU est venue remplacer la SDN (Société des Nations) qui n'avait pas autrefois joué son rôle ?

- Le Secrétaire général de l'ONU, n'est-il pas le dépositaire et non moins gardien vigilant de ces grands principes ?

- Pourquoi les résolutions de l'ONU, le droit international et les lois de la guerre ne s'appliquent pas à Israël ?

- Que sont les hommes devenus ? Des êtres humains ou des sauvages ?

- Les grandes puissances occidentales sortent-elles grandies, en apportant leur caution et soutien inconditionnels à Israël ?

- Les membres du Conseil de sécurité, qui permettent à un Etat colonisateur, ne se rendent-ils pas compte qu'ils desservent grandement l'Etat sioniste qui porte préjudice certes aux Palestiniens, mais également au judaïsme et aux juifs présents un peu partout dans le monde ?

Apparemment, les grands dirigeants de la planète semblent avoir sombré dans l'inconscience pour ne pas se rendre compte qu'en termes d'image, le gouvernement d'Israël a perdu la face et pour le coup, la bataille de l'honneur, en imposant aux Palestiniens, et ce faisant au monde entier, une comptabilité macabre des civils gazaouis innocents, massacrés froidement par l'armée d'occupation israélienne.

Il ne se passe pas un jour, sans qu'une nouvelle analyse ou révélation ne viennent dans les médias (malgré l'influence des lobbies sionistes qui président aux desti-

nées dans les grands médias mondiaux) confondre un peu plus ces dirigeants qui sèment le chaos dans la région, à cause d'une idéologie surannée : le sionisme... En Occident, on réfléchit à deux fois avant de prononcer ce mot ravageur, devenu tabou ; les gens chuchotent, par peur d'être «mordus» par le terme sionisme ou d'être taxés d'antisémitisme. Du coup, les ressentiments et la haine augmentent et prospèrent, notamment à l'égard de juifs innocents, nombreux de par le monde et qui sont à tort confondus avec les colonisateurs sionistes. Voilà la nouvelle réalité avec laquelle les citoyens du monde doivent composer.

Monsieur le Secrétaire général, vous avez le devoir moral et politique d'assumer les responsabilités qui sont les vôtres, en assurant la protection et la sécurité des populations civiles, dont on observe pour l'instant que les victimes de cette dernière incursion israélienne ne tombent que d'un seul côté : du côté des civils gazaouis.

Je rappelle à l'opinion publique mondiale que les musulmans n'éprouvent aucun ressentiment à l'égard des juifs (qui ont vécu, et dont certains vivent toujours, en milieu arabe et musulman durant des siècles) et encore moins à l'égard du judaïsme et du christianisme.

A la faveur de cette pétition, qui appelle au sens de la responsabilité des dirigeants de ce monde, je rappelle à des musulmans, certes marginaux, de ne pas confondre entre sionisme et judaïsme, en se laissant aller, sous l'effet de l'émotion et de l'indignation, à des excès, même verbaux à l'égard des juifs (là où ils se trouvent), en particulier, et en général à l'égard des autres communautés chrétiennes qu'elles soient pratiquantes ou agnostiques.

La cause palestinienne doit se gagner également par la sagesse, la raison et le dialogue.

M. le Secrétaire général, les signataires de cette pétition vous prient instamment de bien vouloir faire cesser, une fois pour toutes, le massacre des populations civiles palestiniennes, en y dépêchant les Casques bleus. Vous resterez alors dans les livres d'histoire comme le premier Secrétaire général de l'ONU à avoir osé donner un sens politique et une raison morale à l'institution aux destinées de laquelle vous présidez.

**Kamel Khelifa,
écrivain, membre d'Avaaaz,
auteur de la pétition**

UNE PLACE PUBLIQUE A ÉTÉ BAPTISÉE EN SON NOM

Hommage de la ville de Tizi-Ouzou à Tahar Djaout

Après le chanteur engagé Matoub Lounès, dont le nom a été donné à un carrefour situé à l'entrée ouest de la ville, c'est au tour de la mémoire du journaliste et romancier, feu Tahar Djaout, d'être honorée par les autorités de la wilaya et de la ville de Tizi-Ouzou.

Le jardin public qui se trouve dans le prolongement de la place du 17 -Octobre et en face du tribunal, vient d'être baptisé en son nom, lors d'une cérémonie organisée en fin d'après-midi de jeudi dernier, en présence des autorités locales, des membres de la famille et d'amis de Tahar

Djaout ainsi que de nombreux citoyens. La décision de donner le nom de l'auteur de *Les chercheurs d'os*, assassiné par les islamistes en 1993, revêt une forte symbolique aux yeux du wali comme du P/APC de Tizi-Ouzou. «Au-delà de l'inauguration de cette place qui s'ajoute aux autres

espaces publics mis au service des citoyens, c'est toute la mémoire de Tahar Djaout qui est honorée», dira notamment le wali de Tizi-Ouzou, qui a évoqué les valeurs de liberté incarnées par Tahar Djaout et son engagement en faveur d'une Algérie moderne, refusant toute forme d'obscurantisme, à travers son activité de journaliste et création littéraire.

«Tahar Djaout est un homme libre, un vrai amazigh, qui est mort pour ses idées. Je suis fier d'être là pour participer avec le

P/APC de Tizi-Ouzou à l'inauguration de cet espace qui témoignera chaque jour de la résistance de Tahar Djaout, de tous les intellectuels comme lui ainsi que tous les patriotes qui se sont sacrifiés pour le pays», ajoutera le wali.

«L'APC de Tizi-Ouzou est fière d'honorer la mémoire d'un homme de valeur, d'un martyr qui symbolise la résistance contre l'obscurantisme», dira, pour sa part, le maire de Tizi-Ouzou, qui reprend à son compte la célèbre formule de Djaout idéal-

isant l'Algérie qui avance. «Tahar Djaout nous a laissé un message clair et toujours d'actualité : l'Algérie qui avance ; elle est là, debout, nous sommes de cette Algérie qui avance», dira Ouahab Aït Menguellet, qui indiquera que cette place dont la réhabilitation est le fruit de la conjugaison de plusieurs volontés, constitue un espace de plus qui vient s'ajouter aux autres espaces de détente mis en place à la disposition de la population de Tizi-Ouzou.

S. A. M.

AÏN BOUYAHIA (AÏN DEFLA)

Les habitants de 2 douars s'unissent, ferment le siège de l'APC et la route

Des habitants du douar El-Aâdjailia situé au nord du chef-lieu de la commune de Aïn-Bouyahia dans la daïra d'El Abadia et du douar des Zerarka, au sud, se sont regroupés devant la mairie dimanche, la veille de l'Aïd et ont procédé à sa fermeture. Ils ont récidivé dès mercredi, au lendemain des 2 jours de congé de l'Aïd.

L'objet de cette action est la revendication d'aide à l'habitat rural. Des aides octroyées à ceux qui sont propriétaires d'un terrain à bâtir. Cependant, avons-nous appris, ces habitants ne possèdent pas de terrains et vivent sur des propriétés qui ne leur appartiennent pas.

Une délégation officielle s'est rendue sur place et a tenté de ramener les contestataires à la raison.

Selon des sources locales, promesse leur a été faite que le cas allait être étudié et qu'une solution allait être trouvée pour résoudre le problème auquel ces habitants

sont confrontés. Ne se contentant pas de promesses, ces derniers ont dressé un barrage sur le chemin de wilaya N°3, reliant Aïn-Bouyahia à El-Amra. Depuis, nous avons appris que le barrage dressé a été levé mais que le siège de l'APC est resté cadencé.

Par ailleurs, les habitants du douar de Aâdjailia sont privés d'eau potable depuis des jours. Selon nos informations c'est un problème qui récidive. En effet, déjà en septembre 2013, il a fallu un important mouvement de contestation pour que l'eau coule

enfin dans les robinets. On se rappelle que cela était dû à l'absence d'alimentation du forage en énergie électrique causée par un retard de 6 mois, pour que les services de la SDO (Sonelgaz) alertés par le mouvement de contestation, se dépêchent de relier le forage au réseau électrique, et ce, bien que l'APC ait payé d'avance les frais de branchement.

Toujours selon les mêmes sources, l'APC sera fermée tant que les revendications n'auront pas abouti.

Karim O.

BOUMEDFAË

La RN4 fermée dans la matinée de jeudi

Les habitants de hay Zayimia, situé à l'entrée ouest de la ville de Boumedfaë, ont bloqué la circulation pendant des heures sur l'important axe routier qu'est la RN 4, reliant Khemis-Miliana à Alger, pour protester contre le silence des autorités concernant une reconfiguration de leur quartier.

Selon un plan de développement inscrit pour la daïra, une superficie de plusieurs ha, jouxtant le quartier, a été dégagée pour la réalisation d'une zone d'activités dont la commune a grandement besoin, en vue de développer le secteur et créer des emplois. Cependant, il se trouve que la superficie dégagée empiète sur un quartier prévoyant 7 habitants à déloger et une

petite mosquée à délocaliser. Une délégation du quartier avait introduit une opposition auprès de l'APC de Boumedfaë le mois dernier.

Une réunion entre les concernés et le P/APC a abouti à une entente promettant que les 7 habitants et la mosquée ne seraient pas touchés tandis que les autres bénéficieraient d'un terrain de substitution dans le cadre de l'expropriation. Un compte rendu de la réunion a été adressé au chef de l'exécutif de la wilaya pour information et pour approbation.

Par ailleurs nous dit-on, des représentants du quartier sont allés s'enquérir des suites de leurs revendications auprès de la Direction des services agricoles de la wilaya. Pas question de cession de terres agricoles leur aurait-on répondu, une

réponse qui les a poussés à la contestation et à bloquer la circulation pendant un long moment, provoquant un embouteillage monstre dans les deux sens. La circulation a été rétablie en milieu de matinée. On remarquera que ces habitants qui se sentent pénalisés, handicapent à leur tour d'autres citoyens, entre autres les usagers de la route, les administrés, en les privant des services municipaux et même des étudiants qui se voient interdire l'accès aux cours, entre autres.

Beaucoup de citoyens déplorent ces comportements qui leur sont souvent très préjudiciables, surtout par leur récurrence. «Pour une mésentente avec le voisin, maintenant on bloque la circulation sur la route », entend-on souvent.

K. O.

AGRESSION CONTRE LE PERSONNEL MÉDICAL DE LA POLYCLINIQUE DE LAËZIV

Le père d'un des agresseurs se démarque et condamne

C'est un père bien attristé par les conséquences du comportement de son fils, mais ferme dans sa condamnation de l'agression, qui nous a appelés au téléphone pour une mise au point.

Mohamed-Seghir Boukarrou, secrétaire général de l'ONM (Organisation nationale des moudjahidines) de Laâziv, père de l'un des 4 agresseurs du personnel médical et paramédical de la polyclinique de Laâziv (est de la wilaya de Boumerdes) n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour fustiger le comportement des agresseurs y compris son fils qui est, en partie, responsable de ce dépassement. «Je condamne la violence d'où qu'elle vienne. Je suis entièrement d'accord avec mes concitoyens de la commune qui demandent aux services de sécurité et à la justice de faire leur travail.» Dira-t-il au téléphone

avant de préciser : «Je me suis présenté au personnel médical et paramédical pour leur présenter mes excuses. Je leur ai également dit que je suis prêt à prendre en charge les dégâts occasionnés par cette agression.»

Par ailleurs, les 4 agresseurs ont été entendus par le juge d'instruction du tribunal de Bordj-Ménaïel qui les a inculpés de divers délits et qui les a placés sous contrôle judiciaire avant de leur accorder la liberté provisoire.

Mohamed-Seghir Boukarrou prend dans cette malheureuse affaire une position qui l'honore en tant que citoyen et important personnage public dans toute la wilaya de Boumerdes. Il faut espérer que son comportement soit pris comme exemple par d'autres hauts personnages publics dont la progéniture se livre à des frasques en toute impunité.

Abachi L.

BLIDA

Des habitants de Chebli ferment la route vers Alger

Des centaines d'habitants du centre Berramdane, dans la commune de Chebli, à 20 kilomètres au nord-est de Blida, ont bloqué jeudi dernier la route menant vers Baba-Ali, dans la wilaya d'Alger, et ce pour dénoncer l'état des routes dans leur localité, dont les travaux sont à l'arrêt depuis trois ans. Tout comme ils ont protes-

té contre les perturbations dans la distribution de l'eau potable ainsi que la dégradation du réseau d'assainissement.

Selon les contestataires, cette route laissée en l'état, est devenue impraticable sans parler de la poussière qui s'en dégage en cette période estivale. Ils ont ajouté que l'entreprise détentrice du marché a abandonné le marché, laissant la route dans un état lamentable. Plusieurs doléances pour l'achèvement des travaux ont été transmises aux autorités locales, nous dit-on, mais leurs écrits sont restés lettre morte.

Quant à l'état du réseau d'assainissement, les habitants du centre Berramdane ont alerté les pouvoirs publics sur la dangerosité de la situation surtout en période hivernale où leurs enfants sont menacés de maladies graves.

A noter que la fermeture de la route principale vers Baba-Ali a causé une perturbation dans le trafic routier et une longue file d'attente a été enregistrée pendant plus d'une heure.

M. B.

Un enfant mort noyé à Hammam-Melouane

Les éléments de la Protection civile de Bougara, à 25 kilomètres à l'est de Blida ont repêché hier le corps sans vie d'un enfant de 11 ans, noyé dans l'oued de Hammam-Melouane. Selon les premières informations, l'enfant s'est noyé lors d'une baignade dans cet oued. Toutefois, la gendarmerie a ouvert une enquête pour connaître les causes réelles de cette mort. Le corps de l'enfant a été évacué à la morgue de la polyclinique de Bougara.

M. B.

TIGZIRT

Un jeune judoka de 28 ans disparaît en mer

Un jeune judoka de Maâtkas, 28 ans, a disparu mercredi 29 juillet au large de la plage de Tassalast à Tizirt alors qu'il se baignait.

Selon toute vraisemblance, le jeune homme, Massinissa Mahtout aurait été pris dans un courant marin.

Le Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage qui a reçu l'alerte, n'a pas encore retrouvé son corps. D'importants moyens de recherche ont été déployés, mais jusque-là, en vain. Il faut dire que la nouvelle s'est répandue telle une trainée de poudre dans toute la circonscription de Maatkas où l'émoi et la consternation ont gagné tous les villageois surtout que Massinissa, un jeune moniteur de judo au sein de la JSC Maâtkas, était apprécié de tous, particulièrement de ses nombreux élèves judokas.

Nous apprenons que c'est la troisième victime de la mer à Tizirt, en l'espace d'un mois, après que deux autres jeunes s'y soient noyés également, l'un originaire de Ath Zmenzer et l'autre de Draâ Ben Khedda, tous deux âgés de 23 ans.

C'est dire que la vigilance devrait être de mise chez les baigneurs, mais aussi chez les éléments de la protection en charge de la surveillance des plages.

Amayas Idir

ARCELORMITTAL ALGÉRIE

Mise en congé des effectifs

Le dossier ArcelorMittal Algérie est, une nouvelle fois, sous les feux de la rampe.

Cette position lui est imposée par les difficultés financières auxquelles est confrontée la direction générale d'une part. Par, d'autre part, les manipulations syndico-syndicales où, l'actuel secrétaire général de l'Union de wilaya Annaba et également chargé de l'organique à la Centrale syndicale UGTA jouant le rôle d'imprésario. Conséquences : dans l'impossibilité de répondre positivement à la masse salariale de ses

plus de 5.200 salariés faute d'entrée d'argent frais, fruit de la commercialisation de ses produits, la direction générale a décidé de mettre l'ensemble de ses effectifs en congé annuel. La mesure a été déjà appliquée pour tous les agents et cadres en poste dans les unités de production comme les laminoirs, aciéries, centrale à oxygène, haut fourneau n°2. Cette dernière installation forme, du reste, le nœud gordien de tous les problèmes de production et de commercialisation de l'entreprise car, s'agissant de la zone chaude sans laquelle, il n'y aurait pas une seule coulée de fonte, donc de produits sidérurgiques à commercialisés.

Le premier client à avoir sonné l'alerte ce dernier mercredi est la filiale ArcelorMittal pipes&tubes Algérie (AMPTA). Elle l'a fait via le député Kouadria Smaïl, anciennement secrétaire général du conseil syndical de l'entreprise ArcelorMittal Annaba. Ce dernier a interpellé le ministre de l'Energie et des Mines et celui du Commerce. Il leur a signalé

qu'en vue de résorber le retard de la fourniture des tubes, il y a lieu de procéder durant l'arrêt du haut fourneau à l'importation d'une partie de lingots d'acier (stock de secours) pour la transformation en tubes. «Ces tubes sont nécessaires à la réalisation du gazoduc reliant au réseau de gaz les 2 villes Illizi-Djanet sur 420 km tel que prévu par Sonatrach TRC-transport par canalisations», argumente ce député dans son communiqué adressé ce dernier mercredi à tous les titres de la presse nationale. Il est allé encore plus loin lorsqu'il a souligné que Sonatrach n'a émis aucune objection quant aux solutions palliatives proposées par AMPTA.

Le groupe pétrolier national aurait même donné son accord, selon la même source. «S'agissant de la pérennité de l'activité de la tuberie et la préservation des centaines de postes d'emplois, j'ai saisi en ma qualité de député, le ministre du Commerce pour donner son approbation pour l'exonération de frais de douanes relatifs à la matière première (lingots en

acier) prévue pour être importée de Pologne».

Tout est dit dans ce passage du document signé par l'élu à la Chambre basse. Il a implicitement mis l'accent sur les menaces réelles d'implosion auxquelles est confronté le complexe d'abord, ses filiales ensuite. Comme pour bien se faire entendre, il a parlé d'épuisement des stocks de matière première générés par le retard du démarrage du haut fourneau n°2, le non-respect des plannings de livraison dans les délais prévus, les retombées économiques négatives qui en découlent et plus grave, le chômage technique d'environ 350 travailleurs. Tous ces problèmes ne figurent pas dans l'approche des syndicalistes du complexe ArcelorMittal Algérie.

Apparemment intéressés par la manne financière que forme le plan d'investissements pour 500 millions dollars, appelé à être appliqué prochainement, les syndicalistes multiplient les coups fourrés entre eux.

Les uns ont pour guide Abdelmadjid Sidi Saïd le patron de la Centrale syndicale UGTA

appuyé de son associé Tayeb Hmarnia qui fait et défait les responsabilités au niveau des conseils syndicaux. Les autres sont menés par le député et homme d'affaires Baha-Eddine Tliba qui veut tout le gâteau. Chacune de ces deux parties tentent d'avancer ses pions que sont quelques membres du conseil syndical. La démarche paraît être urgente particulièrement à la veille de l'émission des avis d'appels d'offres pour la concrétisation du plan d'investissements.

Pour bien clarifier la situation, la direction générale a tenu à préciser qu'elle ne s'adressera qu'aux seuls élus agréés par la Centrale syndicale UGTA. Tout ce méli-mélo syndical, est pour beaucoup dans les difficultés de démarrage du haut fourneau n°2.

Avec la mise en congé de la majorité des effectifs du complexe sidérurgique ArcelorMittal El Hadjar y compris ceux de la filiale des mines de Boukhadra et Ouenza (Tébessa), c'est une autre partie qui se joue. Elle sera certainement rude de par les enjeux qu'elle sous-entend.

A. Bouacha

EMIR ABDELKADER (JIJEL)

Une patrouille de gendarmes attaquée

La localité de Boukhertoum, dans la commune de l'Emir Abdelkader, ex-Strasbourg, a été ces derniers jours le théâtre d'une scène «inédite» dans une wilaya relativement épargnée par le phénomène du grand banditisme qui sévit dans certaines régions des frontières.

En effet, une patrouille de la Gendarmerie nationale a été violemment attaquée par une bande de voyous suite à la tentative d'interpellation d'un pillier de sable des plages dont le camion, de grand tonnage, a été renversé lors d'un accident de la route qui s'est produit en plein jour.

Selon des témoins oculaires, cette attaque d'une extrême violence a contraint les gendarmes de rebrousser chemin et d'appeler des renforts pour faire face à cette bande d'énergumènes sans foi ni loi.

Nos sources affirment que cette attaque qui a un lien direct avec la mafia du sable et sa cross connexion a causé des blessures légères à un gendarme.

Une affaire qui relance le débat sur l'impunité qui est en passe de devenir un mode de gouvernance.

B. M. C.

OUM-EL-BOUAGHI

700 logements sociaux devraient être distribués en 2014

De sources concordantes, nous avons appris que les services de l'Office de la promotion et de la gestion du logement (OPGI) procédera avant la fin de l'année en cours à l'attribution d'un quota de plus de 700 logements de type socio locatifs.

Selon les mêmes sources, certains logements implantés dans les différentes communes de la wilaya touchent à leur fin tandis que d'autres connaissent un rythme d'avancement appréciable et seront à leur tour livrables avant le quatrième trimestre de l'année en cours.

Les mêmes sources, ajoutent que les commissions de la daïra en charge de ces dossiers ont ficelé les listes en fin de semaine passée et que ces listes ont même été transmises à l'Office du logement (OPGI) pour la suite des procédures administratives (pour des enquêtes administratives au niveau de

l'agence foncière et des domaines), comme il est d'usage pour éviter des doubles emplois.

Les mêmes sources précisent qu'un quota de 180 logements sera exclusivement destiné au recasement de l'habitat précaire, dont des familles qui occupent depuis des années des taudis au niveau de la zone industrielle et d'autres qui sont casées dans un établissement scolaire au niveau du quartier Lekmine du côté de la mosquée El Atiq, dont une partie a été déjà attribuée aux victimes de la décennie noire.

En ce qui concerne les autres quotas, selon M. Bitout K., directeur de l'OPGI, qui a confié exclusivement à notre journal qu'un quota de 666 logements sera éminemment attribué avec 180 logements habitables et 486 sous forme de préaffectations, puisque les travaux ont atteint un taux de réalisation dépassant les 80%.

Notre interlocuteur nous confirme par

ailleurs que 30 logements ont été attribués aux victimes du terrorisme ainsi qu'une dizaine d'autres logements destinés au corps de médecins spécialistes.

Toujours selon M. Bitout, un autre quota de 92 logements réservés aux victimes du terrorisme et dont les travaux touchent à leur fin, sera attribué prochainement.

Le directeur de l'office nous confirme que 798 unités seront attribuées et leur bénéficiaires entreront en possession de leurs clefs avant la fin de l'année en cours.

Pour rappel, certaines communes de la wilaya ont connu ces derniers temps des mouvements de protestations (heureusement sans incidence), exigeant des autorités locales d'accélérer les attributions pour mettre fin au calvaire vécu par certaines familles qui occupent depuis longtemps des habitations sans aucune commodité et ne répondant à aucune condition de vie.

Moussa C.

TLEMCCEN**Les boulangeries toujours fermées**

Cette fois-ci, la plupart des boulangers du Grand-Tlemcen n'ont pas respecté les directives de la Direction du commerce, non seulement ils n'ont pas ouvert pendant les deux journées de l'Aïd, mais ils ont fermé bien avant la fête et ils n'ont pas repris encore leurs activités. Du jamais vu à Tlemcen, les quelques rares boulangeries ouvertes sont prises d'assaut dès l'aube et aux environs de 10h, il n'y a plus une baguette de pain.

Pour les citoyens, c'est une vraie galère, ce qui a fait dire à un père de famille «même à Ghaza, il est possible de trouver du pain et du lait».

Dans les trois communes du chef-lieu, c'est la même situation, maintenant, les choses sont on ne peut plus claires. Les artisans boulangers n'obéissent qu'à leur propre intérêt et ignorent les recommandations des autorités. Maintenant, la Direction du commerce se doit de faire son travail en engageant des poursuites contre ceux qui ont enfreint la loi.

S'il n'y aura pas de sanctions, ce sera la même chose à chaque fête religieuse.

L'Union générale des commerçants est interpellée pour mettre de l'ordre dans cette profession. Les citoyens attendent que des mesures soient prises pour mettre fin au diktat du pétrin.

M. Zenasni

RELIZANE**Les citoyens perplexes devant ce changement climatique inhabituel**

Les habitants de la wilaya de Relizane ont vécu, cette année, une période d'été des plus chaudes, la température étant passée de 36°, 37° à 48° et plus à l'ombre.

Cette vague de chaleur, qui s'est abattue à plusieurs reprises sur la région, a laissé le citoyen relizanaïse perplexe devant ce changement climatique inhabituel.

Pourtant, tout le monde sait que le climat de Relizane est connu pour sa fraîcheur en cette période, après celui d'Oran et de Tlemcen mais ne ressemblant pas à celui de Mascara ou Chlef. Maintenant, tout a changé : une évolution inexplicable.

Devant cette situation critique où une chaleur torride sévit, les Relizanaïses ont pris d'assaut les boutiques d'électroménager pour se procurer des ventilateurs et des climatiseurs.

Le prix du ventilateur a dépassé les 4 000 dinars et les climatiseurs ont vu une hausse des prix de 6 000 à 7 000 dinars, selon la marque, c'est-à-dire celui de 20 000 dinars est vendu à 25 000 ou 26 000 dinars et celui de 29 000 dinars est vendu jusqu'à 36 000 dinars chez certains revendeurs.

A rappeler aussi que plusieurs familles aisées ont préféré quitter les lieux pour passer leurs vacances au bord de la mer, dans le calme et la sérénité, loin de la chaleur. A noter aussi que plusieurs incendies se sont déclarés ici et là dans les quatre coins de la région en cette période caniculaire, mais l'intervention énergique des services de la Protection civile a été salutaire.

A. Rahmane

NAÂMA**Alerte au scorpion !**

Le scorpion *Androctonus Australis Hector*, de la famille des arachnides, un animal de quelques centimètres de long, son poids n'excédant pas les 22 grammes, portant une paire de pinces à l'avant, et un aiguillon venimeux derrière son abdomen, installe l'inquiétude dès les débuts des périodes estivales.

Le caractère spécifique de la région d'une part, et le climat chaud et sec d'autre part, favorisent la prolifération du scorpion. Pendant la période de canicule (juin, juillet, août) de chaque année, l'on enregistre un nombre assez important de piqûres de scorpion entraînant dans certains cas la mort.

Les services de la prévention de la wilaya dénombrent chaque saison entre 800 et 1 000 piqûres en ces périodes. Pour ce mois de juillet 2014, deux jeunes femmes originaires de Tiout, âgées respectivement de 21 et

29 ans, ont trouvé la mort des suites des complications graves à l'hôpital de Aïn-Sefra.

Dans les zones rurales, les cas de piqûres sont traités illico par incision de la plaie, ou en aspergeant un insecticide Mobyd ou gaz butane sur la zone piquée, ou l'application de la plante remth, plante médicinale connue dans la région et utilisée comme pansement compressif. D'autres piqûres ont recours aux tolbas, pour un verset coranique, c'est le cas dans la commune de Tiout, où, nous dit-on, les 90%

des piqûres n'iront pas vers les centres de santé, mais vers les tolbas. Néanmoins, ces moyens ne sont dans tous les cas pas efficaces et échappent aux statistiques des services de prévention.

Le scorpion à Aïn-Sefra et Tiout, de couleur jaune clair, est très dangereux, son venin se propage vite, ce qui provoque la mort subite chez le sujet, et surtout les enfants. Auparavant, la lutte anti-scorpion se faisait par des équipes de ramassage pour chaque quartier, et l'opération donnait de bons résultats. Mais aujourd'hui,

quoique des campagnes de traitement par «insecticide» se font ça et là, le problème reste le produit qui n'a aucun effet même pour les moustiques.

La participation du citoyen dans la lutte joue un grand rôle, car le scorpion fait son gîte dans les amas de pierres,

les déchets, les débris abandonnés etc.

Le manque d'éclairage dans certains endroits favorise aussi la mobilité du scorpion qui s'infiltré et trouve refuge dans les maisons vétustes et démunies de crépissage.

A chaque arrivée des grandes chaleurs, l'inquiétude s'installe. La prévention, elle, demeure l'aspect primordial pour épargner des vies humaines. Mais le mystère sur ces piqûres qui chaque année coûtent la vie à de nombreux citoyens demeure toujours posé. A quand donc, mettrons-nous fin à ce danger mortel ? Faut-il responsabiliser les parents et interdire aux tolba et aux mouchawidine la pratique de lecture ? Du moment que le sérum anti-venin est disponible à travers tous les centres de santé de la région, apprend-on.

B. Henine

MOSTAGANEM**Un nouveau crédit est lancé par la Badr : «Ettahadi»**

Lors d'une séance de travail tenue à la fin de la semaine dernière au siège de la Maison de la culture de Sirat, une région à vocation agricole, le directeur régional de la Banque de l'agriculture et du développement rural a expliqué aux agriculteurs de la wilaya, les formules de soutien accordé à l'investissement agricole en général et celui d'Ettahadi en particulier.

Entouré de représentants des services agricoles, de la Chambre de l'agriculture, de l'Organisation des fel-

lahs, et de la Caisse de mutualité agricole, le directeur régional a mené une campagne de sensibilisation des agriculteurs quant aux possibilités et modalités d'accès aux crédits accordés par cet organisme financier spécialisé. Une campagne menée, à l'initiative de la DG de la Badr, afin d'explicitier la circulaire du ministère de l'Agriculture de mai dernier, visant la relance du financement de l'activité agricole.

Concernant aussi bien le crédit de campagne «Rfig» (un crédit sans intérêt) destiné au financement des activités saisonnières, à l'instar des produc-

tions maraîchères, que le crédit d'investissement à court, moyen, ou long terme, la principale nouveauté introduite réside en l'ouverture à l'accès aux exploitants agricoles titulaires de titre de concession des terres relevant du domaine privé de l'Etat.

Même dans l'indivision, ces derniers, jusque-là exclus du soutien des pouvoirs publics et du crédit bancaire, peuvent désormais prétendre, à titre individuel ou collectif, au financement bancaire de leurs projets. Leurs actes de concession sont désormais reconnus et admis comme titre de gage à hypothéquer, au cas où ils n'honorent pas les clauses de remboursement contractées avec la Badr. Seule restriction notifiée, les membres de ces exploitations n'ont pas le droit de souscrire à des projets d'investissement portant sur des constructions.

Le motif évident étant de préserver les terres agricoles de la bétonisation, ils auront toute latitude à renouveler ou étendre leur plantation arboricole et à moderniser leurs outils de production, mais, en aucun cas, ils ne peuvent décrocher des crédits pour construire des hangars, des bâtiments d'élevage et encore moins des logements.

Le «Rfig», rappelle-t-on, a été initialement conçu en 2008 pour les céréaliculteurs puis élargi dans une seconde étape à d'autres filières agricoles. La situation agricole se présente donc sous bon augure et l'on n'exclut pas que le nombre des agriculteurs qui ont bénéficié des crédits soit dépassé par la campagne de sensibilisation cette année. La Badr sera donc d'un apport non négligeable dans le développement économique du pays.

A. B.

ORAN**Le trafic du tramway perturbé par un arrêt de travail**

Hier matin, bien que l'activité soit toujours très au ralenti durant cette journée, tout un chacun aura bien observé une perturbation du trafic du tramway d'Oran.

Un arrêt de travail, le énième depuis le début de l'année, a été enclenché par une «catégorie d'employés» comme annoncé par un communiqué de la Setram, la société chargée de l'exploitation du tram d'Oran.

Une situation jugée d'embée par l'employeur comme étant illégale, de la même façon que cela s'était produit en février et en mai de cette année.

Cet arrêt de travail montre que la tension sociale persiste au sein de la Setram et que le dialogue social a du mal à porter ses fruits. Nous avons appris que les raisons de cette

grève sont, une fois encore, la non-satisfaction de revendications des employés et certaines décisions de la Direction. Cette fois-ci, ce sont le paiement des heures supplémentaires qui pose problème et le temps de repos appliqué aux conducteurs et agents de contrôle, entre autres, qui ont provoqué la colère des salariés. Déjà au mois de mai passé, les délégués des salariés qui s'étaient mis en arrêt de travail avaient mis en garde la direction en expliquant que si les revendications de l'époque n'étaient pas suivies d'effet, d'autres arrêts de travail pourraient survenir. C'est ce qui semble fait depuis ce vendredi matin.

A noter que la Direction de la Setram a expliqué agir pour faire appliquer le service minimum et éviter aux usagers de trop longues minutes d'attente.

Fayçal M.

Soirmagazine

Animé par Naïma Yachir

Numéro 131

soirmagazine@yahoo.fr

Bronzer à moindres frais

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE
«Certains règles sont nécessaires afin de profiter des bienfaits du soleil»

Dans cet entretien, docteur Kamel Messaoud Nacer, dermatologue depuis 1992, issu de l'université d'Oran, diplômé en laser à l'université de Poitiers, nous livre astuces et conseils pour bronzer en toute sécurité.

Lire en page 12

C'EST MA VIE

Trompée par les siens
L'histoire de Fleur d'Or, trahie sur Facebook, ne ressemble à aucune autre. Sa chute ne se termine pas en fin heureuse où les héros finissent par avoir gain de cause et les pleutres punis.

VOYAGE CULINAIRE

Tadjine el djedj ou el yahni
C'est une recette qui nous vient de Constantine. Ce mets succulent est simple à réaliser. A base de viande de poulet cuite dans une sauce blanche, ce plat, très léger, est un régal pour toute la famille. Il se laisse manger aussi bien par les grands que les petits.

Lire en page 13



Photos : DR

C'est avec gaieté de cœur que les Algériens s'apprentent à ressortir, comme cela est de coutume, leurs vieux parasols, shorts, maillots, casquettes, serviettes, tongues... et lotions, souvent potions, bronzantes. Car il est une norme chez les riverains de la Méditerranée : de retour au bureau, il est à la limite du blasphématoire de revenir avec un teint de momie. Et pour se doré la pilule, chacun y va de ses habitudes. Et sur ce registre, ce n'est pas encore la mode chez nous des maillots transbronzants et des patchs UV. Alors... on se débrouille comme on peut.

la dégradation de la qualité, elle était devenue insupportable.»

B. Samir, étudiant : «Je me crame la peau pendant 48 heures»

Pour Samir, étudiant en commerce, l'été c'est d'abord les petits jobs puis le farniente au bord de la mer et c'est tant mieux s'il décroche son argent de poche en travaillant sur l'une des nombreuses terrasses de la côte algéroise. Pour le bronzage, c'est une question secondaire. «Je suis de Bab El-Oued et tout jeune, je n'ai pas souvenir de m'être étalé le moindre produit sur la peau. En fait, mes copains et moi, passons toute l'année à El Kettani. Dès les premiers rayons du soleil du mois de mai, on

Rachid, ingénieur, père de deux filles : «Autrefois, les plages sentaient toutes les variétés d'huile d'olive»

Pour Rachid, il fut un temps où les produits de bronzage étaient un luxe. «Je me souviens que dans les années quatre-vingt, encore étudiant à l'université de Bab Ezzouar, les rares magasins qui étalaient des produits de bronzage se situaient soit au sein des complexe touristique longeant la côte ouest d'Alger vers Tipasa ou dans les quartiers huppés.

C'étaient des produits hors de portée importés de France par les trabendistes et les émigrés. On se débrouillait comme on pouvait, avec de l'huile d'olive souvent. Ça avait son charme. Sur les plages, on reniflait partout les effluves. Et plus le mercure s'affolait plus l'odeur devenait tenace. Une narine avertie pouvait même identifier le patelin d'origine de l'olive (sourire). Puis, il y a eu la mode de "zit sans goût" qu'on achetait à Souk El-Fellah, celle conditionnée dans des jerricans de couleur jaune en plastique de cinq litres. Au début ça passait, mais avec



commence à se prélasser et le bronzage vient presque naturellement si tant est qu'après plusieurs années notre teint paraît bronzé toute l'année. Tehregna (ndlr, nous avons brûlé) comme me le dit si souvent ma mère». Et elle n'a pas tort la maman de Samir. Pour lui, le bronzage c'est une affaire de résistance pendant deux jours puis tout va pour le mieux. «Les deux à trois premiers jours de l'été on souffrait. On passait le reste de la semaine à écailler la peau morte puis le problème était réglé pour le reste de la saison. A quoi bon dépenser des fortunes pour toutes ces marques ?» s'exclame Samir qui minimise l'effet des dégradations qu'il fait subir à sa peau et à sa santé.

Revoilà les vacances, les vraies, qui pointent à l'horizon après une année de travail harassant suivi d'un mois de carême en plein été qui a fini par consumer les dernières ressources de la résistance physique et psychique. C'est l'appel irrésistible de la grande bleue et... du sable d'or brûlant.

Fériel, commerciale et fashion :

«Jamais sans mon bronzage»

A 24 ans, Fériel est dans le catalogue du langage moderne une «fashion victime» qui suit religieusement toutes les tendances. «Dès janvier, témoigne-t-elle, je commence à préparer l'été en scrutant les tendances des dernières collections. Je profite des voyages de mon entourage pour commander des produits et des vêtements. Côté bronzage, c'est la même chose. Cela fait partie intégrante de mes produits de beauté. Par exemple, pour cet été 2014, la tendance sur les plages du sud de l'Europe, c'est de se faire des motifs sur son corps en alliant l'effet du bronzage à des coupes de maillots de bain. C'est super-tendance. J'ai vu des photos sur le Net et franchement, je vais essayer d'en faire autant... enfin, si les deux maillots de bain que j'ai demandés à ma sœur établie en France arrivent avant la fin des congés.»

Par Sarah Raymouche

conservatisme oblige, accéder à la plage qu'après s'être mariée. Mère de deux enfants, elle les accompagne toujours et leur a transmis l'astuce de ses frères : «Pour un beau bronzage, y a pas mieux qu'être dans l'eau de baignade et surtout pas au moment où le soleil tape à la verticale. L'essentiel est de ne pas abuser du soleil car la nuit venue, on risque de ne pas fermer l'œil.»

Narimane O., commerçante, mère de trois enfants : «La priorité est la protection des enfants»

Commerçante en cadeaux d'entreprise depuis de nombreuses années, Narimane O. est une femme active, certes, mais qui arrive à maîtriser son agenda pour libérer du temps à consacrer à ses trois enfants dont l'aîné est à peine au palier primaire. «La période intense dans mon

travail est le dernier trimestre de l'année, particulièrement entre novembre et décembre.

L'été, j'arrive à dégager beaucoup de temps pour mes enfants. Avec les années, des habitudes se sont installées, la plage en fait partie à raison de deux à trois fois par semaine. Bronzer ne m'intéresse plus autant que par le passé. Par contre, pour les enfants, c'est important de les protéger contre les agressions solaires. Dans notre jeunesse, nous nous contentions de produits basiques parfois rien. Depuis que j'ai des enfants,

je m'y intéresse plus et franchement c'est de plus en plus dur de faire le bon choix. Je suis même tombée sur des produits qui préconisent l'avis d'un dermatologue avant usage. Je ne vous dis pas pour les indices. Pour ne pas me tromper, je conserve dans ma boîte à pharmacie les emballages vides de l'été d'avant, juste pour ne pas me tromper.» ■

«Dès janvier, je commence à préparer l'été en scrutant les tendances des dernières collections.

Je profite des voyages de mon entourage pour commander des produits et des vêtements. Côté bronzage, c'est la même chose. Cela fait partie intégrante de mes produits de beauté.»



M. Samira, enseignante :

«Dans l'eau, on bronze mieux»

Farida est une fille de la mer qui n'en a pas beaucoup profité, du moins pendant les belles années de l'adolescence. Originnaire de Kabylie, elle a grandi au bord de la mer du côté de Zemmouri-plage. Pourtant, cette fille d'un professionnel de la mer n'a pu,

ATTITUDES

Par Naïma Yachir
naiyach@yahoo.fr

Les enveloppes

Elle avait pensé à tout. Elle savait que ses enfants, qu'elle avait mis au monde et qu'elle a pétri de ses mains, étaient à la hauteur de l'éducation qu'elle leur avait donnée. Que rien ne pouvait les séparer, les diviser. Elle leur disait : «Je voudrais partir en paix. Mes enfants, je ne laisserai rien derrière moi, sauf la maison qui vous réunit dans la joie et le bonheur. Perpétuez ce rituel pour vous, vos enfants et petits-

enfants. Restez unis comme vous l'avez fait après la disparition de votre père.»

Elle sentait sa mort, et, stoïque, donnait les dernières recommandations à sa fille qui vivait avec elle.

Les larmes aux yeux, elle s'exécutait. Comme pour le choix du drap qui devait la couvrir lorsqu'elle rendra l'âme, ce précieux textile d'un blanc immaculé, brodé d'une rose était intact, il sentait la naphtha-

line. Un souvenir de son trousseau de mariage, elle y tenait ! Ou encore le tapis qui devait couvrir le linceul. «Ne jetez surtout pas sur moi une couverture. Ne pleure pas ma fille, tu ne vas pas me garder éternellement, et puis ton fils est un jeune homme, Dieu a entendu mes prières, je partirai tranquille à présent. Ne t'inquiète pas, il comblera le vide.» L'octogénaire qu'elle était n'avait rien perdu de sa lucidité et de son intelligence, malgré le mal qui la rongait. Elle demanda à sa fille de lui préparer six enveloppes. «Ça y est, tu as acheté ce que je t'ai demandé ?»

- Oui, yemma.

- A présent ouvre l'armoire et apporte-moi l'argent que tu as caché sous les draps. Elle prit le paquet et le lui donna.

- Toute ma «fortune» est là-dedans. Je suis trop fatiguée pour le faire moi-même. D'abord tu en déduiras les dépenses du dîner du troisième jour, ensuite celles de la construction de ma tombe, le reste tu le partageras équitablement entre mes six enfants en inscrivant le nom de chacun sur l'enveloppe. Tu le leur remettras le lendemain de mon enterrement. Je crois que j'ai fait le tour de la question, maintenant je veux me reposer. La mère a rendu l'âme quelques jours plus tard.

Le lendemain de ses obsèques, comme elle l'avait souhaité, sa fille assembla ses frères et sœurs et sortit d'un sac six enveloppes qu'elle remit à chacun d'eux. Médusés, les enfants sanglotaient. ■

Soirmagazine

D^r KAMEL MESSAOUD NACER, DERMATOLOGUE, AU SOIRMAGAZINE :

«Certains règles sont nécessaires afin de profiter des bienfaits du soleil»

Pour accompagner les témoignages, Soirmagazine vous propose cette interview du D^r Kamel Messaoud Nacer, dermatologue depuis 1992 issu de l'université d'Oran, diplômé en laser à l'université de Poitiers, diplômé de pathologie et chirurgie du cuir chevelu université Paris IV, auteur de plusieurs travaux de recherches, qui nous livre astuces et conseils pour bronzer en toute sécurité.

Soirmagazine : Que faut-il faire pour bien bronzer ?

D^r Kamel Messaoud Nacer : Au début du siècle, très peu de gens partaient à la mer pour bronzer. C'est après la Deuxième Guerre mondiale que le phénomène du bronzage commença à prendre de l'ampleur. L'instauration des congés annuels, l'organisation des séjours par les tour-opérateurs, l'amélioration du niveau de vie ont participé à accélérer cette mode. Lors d'une exposition solaire, notre corps ressent d'abord une sensation de chaleur due au rayonnement infrarouge, mais notre peau reçoit aussi des rayons ultraviolets (UV) qui sont globalement de trois types UVA, UVB, UVC. Seuls deux premiers types de rayonnement atteignent la surface de la terre. Les UVA sont responsables de l'oxydation qu'on appelle la mélanine qui donne très vite un aspect rosé à la peau. Les UVB sont à l'origine du coup de soleil qui apparaît quelques heures plus tard et que nous connaissons bien. A cause de lui, vous souffrez, mais grâce à lui vous êtes informé que vous avez dépassé la dose. C'est donc un véritable signal d'alarme. Le bronzage et le coup de soleil sont en rapport direct avec la durée de l'exposition et dépendent d'autres facteurs :

- Le phototype (couleur de la peau) : plus il est clair plus le coup de soleil est rapide.

- Les conditions d'exposition : le bronzage est un moyen de protection contre le rayonnement solaire et particulièrement contre les effets des ultraviolets. Il provient de l'activation des mélanocytes (cellules de la peau donnant la couleur sombre) qui vont se mettre à fabriquer une substance, la mélanine sous l'action des UV.

Ce qui entraîne cette couleur halée de la peau. Certaines règles sont nécessaires afin de bénéficier des bienfaits du soleil sans porter préjudice à sa santé car l'excès provoque l'apparition de cancers de la peau surtout si le teint est clair ou si vous avez de nombreux grains de beauté

On peut bronzer même sous un parasol, à l'ombre, sur une plage de sable. 15 à 30% des rayons solaires sont réfléchis par le sable et, de plus, les petites particules de poussière contenues dans l'air réfléchissent aussi une petite partie du rayonnement alors que l'eau ne réfléchit que 5% des rayons.

On peut aussi bronzer, même attraper un coup de soleil par temps couvert et que la réverbération peut être plus importante que par temps clair.



A quelle fréquence faut-il mettre la crème solaire ?

Il faut savoir qu'un écran solaire ne protège jamais totalement la peau des effets négatifs du soleil. Il s'agit plutôt d'une protection maximale et son utili-

vous exposer 20 fois plus longtemps au soleil avant d'avoir un coup de soleil que si vous n'appliquez pas cette crème. En réalité, il faut être prudent car ces indices sont réalisés sur un échantillon de volontaires dans des conditions différentes pour ce cas précis, on applique une plus grande quantité de crème et l'évaluation est faite dans un laboratoire. Certaines firmes pharmaceutiques prétendent produire des crèmes solaires protégeant tout une journée, ce qui scientifiquement est irréalisable.

Un consensus européen a adopté une nouvelle dénomination des écrans solaires par un marquage bien défini à savoir un indice de protection (IP) 50+ pour toutes les crèmes dépassant l'indice de protection 50 et bannissant définitivement le mot écran total ou encore protection max, etc. Ce sont les enfants qu'il faut vraiment protéger par le port d'un chapeau en plus d'un t-shirt et lunettes.

Lorsque l'on a enduit notre peau de crème, peut-on s'exposer au soleil autant qu'on veut ?

Par Sarah Raymouche

Tout dépend du phototype, c'est-à-dire la couleur de la peau. Chacun réagit différemment devant une exposition solaire, mais il faut retenir que même les personnes de couleur noire peuvent brûler. De toute façon, il faut continuer à se protéger pour éviter les effets à long terme sur le vieillissement cutané et les risques de cancer.

Quelles sont les zones du corps les plus fragiles ? Comment peut-on savoir que nous nous sommes brûlés ?

Il faut retenir que chaque individu dispose d'un certain «capital soleil» et que notre peau a sa propre mémoire. Plus on s'expose au soleil, plus les risques de cancer de la peau augmentent. Toutes les parties dites découvertes (visage, décolleté, mains...) sont relativement plus sensibles que le reste du corps. Après une rougeur intense qui annonce le risque précurseur d'une brûlure, elle peut être suivie par des bulles signant ainsi une brûlure du deuxième degré. Les cancers de la peau qui apparaissent à 30, 40 ou 50 ans font suite à une brûlure survenue avant l'âge de 15 ans.

Que faire dans ce cas ? Y a-t-il aussi des recettes de grand-mère ?

Mettre des poches de glace, éviter des applications intempestives de produits populaires comme le thé, le café bien que ça pourrait marcher chez certaines personnes. Dans tous les cas, une consultation médicale est la plus conseillée. ■



sation n'empêche absolument pas de bronzer. En revanche, si vous utilisez un écran «total», vous éviterez les coups de soleil et le bronzage tiendra plus longtemps. En pratique, si votre crème annonce un indice 20 pour les UVB cela signifie que vous pouvez

S
oirmagazine

Trompée par les siens



Photos : DR

L'histoire de Fleur d'Or, trahie sur Facebook, ne ressemble à aucune autre. Sa chute ne se termine pas en fin heureuse où les héros finissent par avoir gain de cause et les pleutres punis. Laissons parler la victime.

timents qu'il disait me porter, il s'enfermait de plus en plus dans un étrange silence. Il disait qu'il m'aimait mais qu'il ne pouvait pas. Qu'il ne pouvait pas quoi ? Telle est la lancinante question qui me tarabuste encore et toujours jusqu'à m'imaginer les pires scénarios et que le doute commence à m'envahir.

Résolue à tirer les choses au clair, je suis allée le voir dans son cabinet pour lui dire que son insensibilité à mon égard et à l'égard de tout ce que j'ai fait pour préserver notre amour me poussaient à envisager la fin de notre relation, convaincue que si notre amour ne pouvait pas résister à cette épreuve, le pire était à venir et qu'il ne me restait plus qu'à changer de chemin. Quitte à en souffrir toute ma vie. Ce qui signifiait que nous n'allions plus nous revoir ni nous parler. Pis encore, au lieu de chercher une excuse qui tienne la route, en guise de réponse à mes questionnements, il m'a demandé du concret et pas que des paroles ! Encore un galimatias qui ne sied point à la posture d'un homme de sa culture dont je commençais à douter de l'authenticité. Il poussa son outrecuidance jusqu'à jouer au psychologue en lâchant que mon «sévère» caractère le poussaient à douter de la sincérité de mon amour et qu'il n'était pas rassuré de ce côté-là car ne ressentant pas assez mes sentiments.

Ahurissant comme raisonnement ! Après tout ce que j'ai éprouvé et prouvé, voilà qu'il ose dire qu'il doute de la sincérité de mon amour, sans doute le plus beau et le plus pur qu'on puisse donner à un homme !

Dieu sait pourtant combien j'ai changé et fait l'impossible pour être à la hauteur de ses espérances, reléguant même au second plan mes projets pour satisfaire ses moindres caprices. Des amis et des proches ont même essayé de le raisonner et de le ramener à des meilleurs sentiments, mais en vain. De mon côté j'ai même intercédé en faveur de mes amis et proches pour trouver une solution, raconté mon drame, pleuré mon malheur et fait le tour des rédactions pour crier ma détresse et lui transmettre mon message d'amour. Je voulais lui expliquer que ce genre d'histoires est monnaie courante sur le Net et que dans la vie il y a des gens qui trouvent leur bonheur dans le malheur des autres, qu'il y a des gens mus par une jalousie malade et des envieux prêts à tout pour détruire les belles relations qu'ils ne sont pas en mesure de construire.

Dans une pathétique correspondance pouvant ébranler les cœurs les plus endurcis, j'y suis allée de ma profonde sincérité de fille pêtée à la pâte de l'auguste montagne qui m'a vu naître pour lui dire que dans ma volonté de rétablir la vérité, je suis allée toucher à l'invulnérable en osant des actions défiant tout bon sens y compris les franchises universitaires. Car dans le milieu étudiant dans lequel je baignais, mon histoire

est devenue une affaire d'Etat. Je suis ainsi même allée me procurer des documents frappés du sceau de la confidentialité et portant mon émargement et celui des professeurs prouvant qu'au jour, date et heure de mon prétendu rendez-vous sur Facebook avec mon soi-disant «amant», j'étais bel et bien en salle de cours à l'université ! Et on n'en était alors qu'au début de l'histoire ! Folle de joie, j'ai appelé mon ami pour lui montrer les preuves, lui qui voulait du concret, mais il a refusé de venir à la confrontation.

Je ne pouvais pas alors imaginer que celui pour qui j'ai voué ma vie est en réalité celui qui est la cause de mes souffrances. C'est là qu'une

Six longs mois de combat durant lesquels j'ai tout fait pour prouver à la face du monde que je suis victime d'une machination dont le seul but est de détruire ma vie de fille qui ne cherche que le bonheur et l'amour. Mais je ne pouvais pas alors imaginer que celui pour qui j'ai voué ma vie est en réalité celui qui est la cause de mes souffrances.

pseudo et malhonnête amie de S. A. que j'ai remise à sa place et à laquelle j'ai réglé son compte, qui a toujours cherché à me créer des problèmes avec mon compagnon, s'est mise de la partie pour envenimer la situation avec une ex-amie avec laquelle on était en froid, et que je soupçonnais d'être derrière la calomnie. Ce qui a mis le feu aux poudres. J'ai alors contacté ma copine et son mari pour leur dire d'arrêter ces gamineries et de me laisser tranquille.

Ces contacts m'ont permis de renouer avec mon ancienne amie au terme d'une explication qui nous a conduites à comprendre que celui que je chérissais le plus au monde était à l'origine de tous ces coups bas qui ne l'ont pas épargnée elle aussi un jour sur Facebook à travers lequel on envoyait des messages de trahison à son mari par mobile. Je n'en revenais pas ! Ainsi, derrière l'homme pour lequel j'étais prête à donner ma vie se cachait un être démoniaque.

Jaloux de notre amitié, il nous a montées l'une contre l'autre en se jouant de notre candeur et de notre innocence. L'homme que j'aimais a abusé de notre confiance et de la tendresse qu'on lui portait. Une réalité que je ne voulais pas voir au début avant d'en être persuadée. Il était dit que la vérité finit toujours par triompher. Ainsi,

Par Salem Hammoum

l'étincelle de mes nuits froides, et la flamme qui, je le croyais, guidait inlassablement mon chemin, cette lueur que j'ai gardée précieusement dans l'écran de mon cœur auquel je tenais comme à la prunelle de mes yeux, l'homme auprès de qui je puisais toutes mes forces et mon énergie n'était qu'un imposteur. Cet être abject ne vaut en définitive pas plus que son amie avec laquelle il n'avait en réalité jamais rompu le contact même en étant avec moi.

Et s'il y avait quelqu'un qui trompait l'autre, c'était bien lui qui savait si bien cacher son jeu derrière des paroles d'amour trompeuses.

J'en viens de ce fait à me poser des questions sur cet homme dont le bonheur est fait du malheur des autres. Lui qui refuse tout du vrai amour et ignore tout des choses du cœur et qui est prompt à infliger les pires souffrances à ceux qui aiment, est loin d'honorer son métier.

De toute cette histoire, faisant partie du passé, qui me rend amers les bons moments que j'ai passés avec lui, j'en retiendrai la philosophie qui est de ne jamais accorder à une personne plus d'importance qu'elle ne mérite. Un mal pour un bien dans une histoire cauchemardesque qui m'a tout de même permis de retrouver mes vrais amis qui ont cru en moi en ne me lâchant jamais, même aux pires moments de ma détresse et de ma solitude et de faire connaissance avec un gentil monsieur. Véritable ange sur terre qui sème amour et bonheur partout où il passe, il m'a aidée dans l'ombre à affronter ce monstre.

Un homme qui m'a beaucoup apporté en terme d'expérience de la vie et dont j'essaye de suivre l'exemple. A mon amie retrouvée et avec qui on a ressenti la même douleur, je présente mes sincères excuses ainsi qu'à sa famille et son mari s'ils estiment que je les ai touchés à un moment ou à un autre de mon égarement.

De mon côté, je leur pardonne de tout cœur. Et sur ce point, il n'est jamais trop tard pour rattraper le temps perdu comme se plaît à me le répéter mon amie que j'allais perdre dans le naufrage provoqué par mon bourreau, le seul perdant dans toute l'histoire. Il a non seulement perdu la confiance de son cousin et de sa femme et de celle qui l'aimait tendrement et passionnément, mais aussi la confiance et le respect de tous. Ce qui le condamne ni à ne jamais avancer dans la vie ni à connaître le vrai amour et encore moins à le mériter.

Quant à moi, je remercie Dieu de m'avoir épargné une vie commune avec la lâcheté et la compromission sentimentales. Je lui dis être désolée pour ma sévère franchise et ma sincérité de fille qui lui rappelle que : «Qui est d'une noble race ne saurait jamais être indigne». ■

Loin d'être ordinaire et virtuelle, mon histoire est d'une vérité poignante. Même si à la base était le Net. Mais son virtuel est plus réel que le réel. Accusée sur Facebook de trahison, de tromperie et de forfanterie et de je ne sais quoi d'autre envers l'être aimé, j'ai remué ciel et terre pour prouver mon innocence à mon compagnon qui avait cru à tous les mensonges débités sur son compte. Dans son aveuglement, il ne m'a même pas accordé le bénéfice du doute. Six mois durant, j'ai lutté de toutes mes forces contre tout le monde. Mes proches, mes amis et celui pour qui j'étais prête à me sacrifier.

J'ai d'abord mené un combat contre moi-même pour ne pas sombrer dans le défaitisme et me convaincre que je ne me trompais pas envers mon bien-aimé que je devais à tout prix rassurer quant à la sincérité et la singularité de l'amour que j'éprouve pour lui envers et contre tous.

Mais ce qui a fini par m'ébranler et à me faire douter de la sincérité des sentiments que j'étais en droit d'attendre en retour, c'est son indifférence. Il est resté étrangement insensible à ma détresse et à ma solitude.

Six longs mois de combat durant lesquels j'ai tout fait pour prouver à la face du monde que je suis victime d'une machination dont le seul but est de détruire ma vie de fille qui ne cherche que le bonheur et l'amour. Six mois à essayer de convaincre celui que j'ai considéré comme l'homme de ma vie à l'instant même où je l'ai vu pour la première fois. Mais au lieu d'assumer les sen-

Voyage culinaire



Cette semaine, nous allons découvrir à travers notre voyage culinaire une recette qui nous vient de l'est du pays, plus exactement de la ville des Ponts suspendus, Constantine, très connue pour ses innombrables plats traditionnels.

Ce mets succulent est pourtant très simple à réaliser. A base de viande de poulet cuite dans

Tadjine el djedj ou el yahni

une sauce blanche, cette recette très légère est un régal pour toute la famille et elle se laisse manger aussi bien par les grands que les petits.

Après un long mois de festivités culinaires que toutes les familles algériennes ont vécues durant le mois sacré de Ramadhan, tadjine el djedj ou el yahni, vient nous enlever la toukha des plats épicés et souvent très gras que notre pauvre estomac a dû engloutir tant bien que mal.

Après l'incontournable couscous au poulet du premier jour de l'Aïd El-Fitr, ma mère conservait le blanc de poulet au réfrigérateur pour le réserver à la confection de son fameux tadjine que nous attendions tous.

On connaissait tous le menu du troisième jour des fêtes et chacun de nous faisait tout pour être présent et ne pas rater ces bons morceaux de poulet délicieux que l'on mangeait avec un plaisir intense. Je me souviens que ma mère commençait toujours ce plat en préparant les morceaux de poulet qu'elle mettait dans un grand plat qu'elle recouvrait d'un torchon blanc

et qu'elle réservait. Alors, on se mettait à rôder dans la cuisine et on la suppliait de nous en donner à goûter. Elle mettait alors une main sur la hanche et de l'autre, elle nous indiquait la porte de la cuisine. On insistait, on l'implorait, mais rien n'y faisait : il fallait s'armer de patience et attendre la fin de la cuisson.

La recette :

Ingrédients :

1 gros blanc de poulet
1 oignon
1 c. à s. de beurre salé (smen) ou de beurre
½ verre d'huile
Sel, poivre noir, cannelle en bâtonnet
Quelques branches de persil
1 citron
1 litre d'huile pour la friture
1 litre d'eau

Préparation :

Dans un faitout, faire revenir les morceaux de poulet dans l'huile et le beurre salé (smen).

Par H. Belkadi

Ajouter l'oignon râpé, le sel, le poivre et la cannelle. Mouiller avec 1 litre d'eau et laisser cuire à feu moyen.

Pendant ce temps, préparer la pâte à beignets. Prendre un grand récipient creux. Mixer l'oignon avec le persil.

Ajouter 2 œufs, le sel, le poivre et arroser d'un filet de citron.

Incorporer un verre du bouillon de poulet puis ajouter 2 à 3 cuillerées de farine. Bien mélanger le tout jusqu'à obtention d'une pâte pas trop liquide.

Laisser reposer au réfrigérateur pendant quelques minutes.

Lorsque le poulet est cuit, retirer la peau et couper en morceaux moyens. Tremper chacun dans la pâte à beignet puis le plonger dans un bain de friture bien chaude. Recommencer l'opération jusqu'à épuisement des morceaux de poulet. Egoutter et servir arrosé de sauce et parsemé de persil haché. ■

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Citoyens et citoyenneté

Par Kader Bakou

Cette fois, il n'y a pas eu des titres du genre : «Les citoyens saccagent l'hôpital de Aïn Azel». Pourtant, nous avons eu droit à des «citoyens» qui ferment une institution publique (APC, daïra...), bloquent une route ou une voie ferrée...

Dans la définition de citoyen, nous avons trouvé : «Membre d'un Etat, du point de vue de ses droits et devoirs politiques».

A l'origine, un citoyen est un membre d'une cité - Etat grec - qui dispose du droit de suffrage dans les assemblées publiques. Ainsi, il participe aux décisions de la cité relatives aux lois, à la guerre, à la justice, à l'administration, etc. Pendant la Révolution française, le terme «citoyen» a été utilisé par opposition au «sujet» (du roi). Durant cette période, les termes «citoyen» et «citoyenne» ont été également utilisés pour remplacer «monsieur», «madame» et «mademoiselle». Aujourd'hui, un citoyen est une personne qui relève de la protection et de l'autorité d'un Etat, dont il est un ressortissant. Il bénéficie ainsi des droits civiques et politiques, mais doit aussi accomplir ses devoirs envers l'Etat, comme, par exemple, payer les impôts, respecter les lois ou remplir ses devoirs militaires.

Il n'y a pas de citoyenneté sans citoyens. La citoyenneté, sur le plan administratif, permet à un individu d'être reconnu comme membre d'un Etat, d'une société et de participer à la vie politique du pays, tout en accomplissant des devoirs civiques et politiques. Dans une société démocratique, la citoyenneté est également une des composantes du lien social, outre que religieux ou ethnique.

Il n'y a pas de citoyenneté sans civisme. Le civisme, c'est le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour son pays et pour la collectivité. Cela s'applique en particulier à l'institution qui représente cette collectivité, à ses conventions et à ses lois. De manière générale, le civisme est le dévouement pour l'intérêt public, pour la «chose publique». Le civisme, en résumé, est le comportement du citoyen respectueux de ses devoirs et des principes collectifs. Cela nécessite une «conscience politique» et implique la connaissance de ses droits en tant que citoyen ainsi que de ses devoirs vis-à-vis de la collectivité.

«Et la liberté ?» diront certains. «La liberté commence où l'ignorance finit», a dit, un jour, Victor Hugo.

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

MANGA SAMY KUN DE SALIM BRAHIMI ET MARNICHE ABDELGHANI
Au pays des hommes bleus

Dans un lieu désertique appelé l'Ahaggar, se préparait quelque chose qui allait bouleverser la vie de Samy et de ses amis. Perdus dans les immensités désertiques, Samy, Aya et Zak trouvent un gigantesque arbre au milieu des sables et des pierres. Derrière l'arbre, ils remarquent une mystérieuse inscription : «Qu'est-ce que la rivière sans ruisseau ? Qu'est-ce qu'un miroir sans reflet ? Qu'est-ce qu'un arbre sans ses racines ?».

Une nouvelle publication de bande dessinée chez les Editions Z-Link. Son titre est *Samy Kun*. Samy est un jeune habitant de Couscous Town «ville bizarre dans laquelle vivent des gens bizarres au sang chaud». Samy qui vit dans un quartier résidentiel est «un jeune garçon flemmard, insouciant et poltron». Mais sa vie va bientôt changer. Un long périple jusqu'aux confins du désert l'attend.

En effet, dans un lieu désertique appelé l'Ahaggar, se préparait quelque chose qui allait bouleverser la vie de Samy et de ses amis. Perdus dans les immensités désertiques Samy, Aya et Zak trouvent un gigantesque



arbre au milieu des sables et des pierres. Derrière l'arbre, ils remarquent une mystérieuse inscription : «Qu'est-ce que la rivière sans ruisseau ? Qu'est-ce qu'un miroir sans reflet ? Qu'est-ce qu'un arbre sans ses racines ?». Samy et ses amis pensaient bien

connaître les Touaregs surnommés «les hommes bleus», jusqu'au jour où ils virent Akaouel, un mystérieux personnage qui les emmène vers un monde dans lequel un combat sans relâche oppose les hommes de la lumière à ceux de l'ombre. Samy est-il l' élu du peuple de la lumière ?

Samy Kun est une bande dessinée en DZ-Manga (manga algérien).

Ce dernier numéro est illustré par Marniche Abdelghani, d'après un texte de Salim Brahimi. Il existe différents genres de mangas algériens. Le DZ-Shônen est destiné principalement aux adolescents, filles et garçons. Le DZ-Shojo est destiné aux filles. Le DZ-Seinen, enfin, est un manga qui s'adresse à un lectorat «jeune adulte» (un peu plus âgé que le Shônen).

Z-Link édite également le magazine mensuel *Laabstore*, consacré aux jeux vidéo, aux mangas et à la bande dessinée en général, au cinéma et aux nouvelles technologies en Algérie. Cette jeune maison d'édition algérienne a déjà publié des revues de BD comme *Fast and Algerious* de Amir Cheriti, *Degga* de Mohamed Aidaoui alias Natsu, *Houma Fighter* de Saïd Sabaou, *Victory Road* de Sid-Ali Oudjiane, *Elemental Quest* de Khalil Snani, *Ma sœur Hayet* de Fella Matougui et *Tsubaki et Loundja* de Yasmine Boubakir. La suite des aventures de *Samy Kun* est en préparation.

K. B.

ARCHÉOLOGIE

Tous les chemins mènent à Ostia Antica

Hors les murs de la cité antique d'Ostie, le port de Rome, un chantier-école de fouilles a permis de découvrir une nécropole démontrant la «totale liberté» des Romains en termes de choix de sépulture. Proche de l'embouchure du Tibre, Ostia Antica est le troisième site archéologique italien en termes de visites après le Colisée et Pompéi. C'est une cité «qui a toujours été très ouverte et très dynamique», souligne Paola Germoni, la directrice du site.

«Ce qui est original, c'est qu'au même endroit se côtoient des sépultures de rites différents : des crémations et des inhumations», explique-t-elle, précisant que la nécropole mise à jour «concerne une seule famille, au sens romain du terme, soit très élargie».

Pour l'archéologue romaine, cela signifie donc que «même à l'intérieur d'une même famille, la façon d'entrer dans l'au-delà différait». Sur le site de fouilles d'une superficie de 15 000 m², on peut voir un squelette entier inhumé et à quelques centimètres, des

urnes contenant des cendres : en tout une dizaine de sépultures.

«C'est quelque chose qui me plaît beaucoup, parce que cela dénote une totale liberté dans la décision de chacun de faire ce qu'il veut de son propre corps, une liberté que les hommes n'auront plus à l'ère chrétienne durant laquelle seule l'inhumation prévaut», estime M^{me} Germoni.

Aux côtés de quelques-unes des sépultures, des inscriptions conservées sur des lamelles de plomb vouent aux gémonies les profanateurs de tombes.

D'après les textes anciens, Ostie a été fondée par Ancus Marcius, le quatrième roi de Rome, avec un triple objectif : donner à l'Urbs un débouché sur la mer, assurer son ravitaillement en blé et en sel, et empêcher une flotte ennemie de remonter le Tibre.

Ces fouilles, qui ont également permis la découverte d'une domus de l'Antiquité tardive appartenant à une famille aristocratique et son magnifique pavement de marbre polychrome, ont débuté en 2012. Près de l'antique

voie romaine reliant Ostie à Rome, une trentaine d'étudiants, recrutés par l'American Institute for Roman Culture, s'affairent sous les cyprès.

Venus des Etats-Unis, du Canada ou de Suisse, ils passent un mois à Rome pour participer aux fouilles dans le cadre de leurs études. Ils ont pu découvrir ici «le travail de restauration mais également plus une approche d'anthropologie, avec des fouilles sur des tombes, avec des découvertes d'os...», explique à l'AFP Darius Arya, l'archéologue américain à la tête de cette association très active à Rome.

Parmi ces jeunes passionnés, Michal Ann Morrison, venue d'Austin (Texas), qui termine ses études en histoire des religions :

«Je travaille en tant que stagiaire préposée aux objets anciens. C'est un poste fascinant car cela me permet de toucher les pièces antiques que l'équipe a mises à jour», affirme à l'AFP l'étudiante de 24 ans en montrant différents objets : pièces, morceaux de dagues, d'amphores... Pour la jeune femme, «c'est vrai-

ment très excitant d'être confrontée de façon tangible à des objets du passé».

Selon Michele Raddi, l'archéologue italien en charge des fouilles, la découverte de cette nécropole dite du Parc des Ravennati, à quelques pas d'un château érigé par le pape Jules II, «nous amène à nous questionner sur les raisons d'un tel agencement autour de ce monument datant de la période de la République romaine mais utilisé jusqu'aux temps de l'Antiquité tardive».

Cette découverte s'ajoute à celle, récente et faite par une équipe italo-anglaise, d'un quartier entier de l'ancien port de Rome, datant de l'ère du siècle avant J.-C. et situé au-delà du Tibre.

Ce site, comprenant des tours, des entrepôts ainsi que des murailles et dont les contours sont visibles en avion, est d'une superficie telle que la taille d'Ostia Antica (85 hectares) dépasserait celle de Pompéi (66 ha), selon la surintendance des biens archéologiques de Rome.

Actucult

NOUVEAU THÉÂTRE DE LA VILLE ANTIQUE DE TIMGAD (WILAYA DE BATNA)

Du 2 au 9 août à 22h : 36^e édition du Festival international de Timgad.

Samedi 2 août : Concerts de la troupe Rahaba, Kenza Farah, Kayna & Rim K 113, Nadia Baroud, Massinissa, Zinou et Kader Japonais.

Dimanche 3 août : Concerts de Stati (Maroc), Lucenzo (Portugal), Meu Brasil (Brésil), Cheb Anouar, Lazhar Djellali et Kamel El Galmi.

Lundi 4 août à 22h : Concerts de Farah Youssef (Syrie), Indila (Algérie-France), Djalloul Marga, Mohamed Bousmaha et Hamid Belbech

Mardi 5 août à 22h : Concerts de

Three Ladies of Blues (Etats-Unis), Mohamed Assaf (Palestine), Houria Baba, cheb Didine et Noredine Hourra.

Mercredi 6 août à 22h : Concerts de Zahra Lajnef (Tunisie), Bollywood Masala Orchestra (Inde), Yahia El Khencheli, cheb Hassen et Rabah Asma.

Jeudi 7 août à 22h : Spectacle *Farah el Tourath* de la troupe Caracalla (Liban). Concerts de Souad Asla et de Abdelhamid Bouzaher.

Vendredi 8 août à 22h : Concerts de Selamnesh Badume's Band (Ethiopie), Mister You (Maroc), Karim El Gang, Abdelkader Khaldi, Nouredine

Allane et Salim Chaoui. Samedi 9 août à 22h : Concerts de Carole Samaha (Liban), Youba, Hmida El Nayli, cheb Khalas et Zahouania.

THÉÂTRE DE VERDURE CASIF DE SIDI FREDJ (WILAYA D'ALGER)

Samedi 2 août à 22h : Concerts du groupe Caméléon, de Tarbaât et de Abdi El Bandi.

Dimanche 3 août à 22h : Concerts de Kenza Farah, Kayna & RimK 113 et de Kami Phénomène (Gosto Prod).

Lundi 4 août à 22h : Concerts de Stati (Maroc), Meu Brasil (Brésil) et Lucenzo (Portugal).

Mardi 5 août à 22h : Concerts de

Farah Youcef (Syrie) et de Indila (Algérie-France).

Mercredi 6 août à 22h : Concerts de Three Ladies Of Blues (Etats-Unis) et de Mohammed Assaf (Palestine).

Jeudi 7 août à 22h : Concerts de Zohra Lajnef (Tunisie) et du Bollywood Masala Orchestra (Inde).

Vendredi 8 août à 22h : Spectacle du Ballet Caracalla (Liban).

Samedi 9 août à 22h : Concerts de Selamnesh Badume's Band (Ethiopie), Mister You (Maroc) et Azzou.

Dimanche 10 août à 22h : Concert de Carole Samaha (Liban).

LIBRAIRIE LA RENAISSANCE NIVEAU 112, RIADH EL-FETH

(EL-MADANIA, ALGER) Jusqu'au 5 septembre : Foire du livre durant les vacances d'été.

Cette foire vise un large public (médecine, littérature et technique, informatique, architecture, etc.) et sera enrichie par des livres pour enfants (contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux).

CENTRE COMMERCIAL ARDIS (PINS MARITIMES, ALGER)

Jusqu'au 23 août : Cirque Amar. Horaires : du dimanche au jeudi, les spectacles commencent à 19h. Les vendredi et samedi, deux séances, à 16h et à 19h.

TÉLÉVISION

Pourquoi votre CCcam freeze et ce que vous pouvez faire ?

Avec la prolifération des serveurs de sharing, beaucoup de problèmes de réception des programmes cryptés sont constatés par beaucoup d'entre vous, surtout le problème de «freeze». Nous essayons dans cet article de vous aider à remédier à cela.

Freeze de chaînes ou zapping lent sont le lot fréquent chez les utilisateurs de CC cam ou même d'autres protocoles de partage de carte.

Il y a plusieurs choses qui provoquent le gel, rappelez-vous aussi, vous n'avez aucun contrôle sur ce qui se passe sur le serveur auquel vous êtes connectés et un grand nombre de problèmes viennent de l'autre bout.

Mais il ya encore certaines choses que vous pouvez faire pour améliorer votre sharing.

Tout d'abord, lorsque vous attribuez des ports à votre routeur, les fixer pour à la fois les protocoles TCP / UDP (rechercher TCP/UDP sur Google).

Vous pouvez tester si les ports s'ouvrent en allant ici :

<http://www.dyndns.com/support/tools/open-port.html>

Certaines des autres causes sont :

Votre connexion Internet est lente

Vérifiez vos temps de ping et ne pas télécharger des torrents en même temps lors du partage.

Le serveur auquel vous êtes connectés à une connexion internet lente. Par cela, je veux dire non seulement la vitesse, mais le temps de réponse ainsi (ce qui est plus important que la vitesse elle-même), temps de réponse lent peut-être parce que le matériel utilisé par le possesseur de serveur est dépassé ou ce serveur est surchargé.

Si vous disposez de plusieurs lignes «C» différentes à plusieurs serveurs – plusieurs fournis-

seurs ont la même carte. Cela peut causer des problèmes. Tester et trouver avec quelle ligne vous avez la meilleure performance. Il peut être facilement fait en connectant ligne par ligne pour quelques heures et voir celle qui donne moins de coupe ou de freeze.

Vous recevez la même carte sur hop1 & hop2 etc.

Des serveurs différents, utiliser celui avec un meilleur temps de réponse (parfois les cartes hop2 ont meilleur temps de réponse que hop1). Essayez d'utiliser les fichiers CC cam.channelinfo, CCcam.prio et (CC) cam.providers.

Le serveur est en surcharge

La cause la plus fréquente. Un serveur hop1 surchargé peut essayer de se connecter à une carte hop2, mais continue d'essayer de revenir sur la hop1.

Essayez un autre serveur avec la même carte et comparez.

Votre CCcam config n'est pas optimisé.

Regardez dans les forums spécialisés la rubrique concernant «CCcam.cfg» pour une configuration correcte.

Votre antenne n'est pas réglée correctement ou le câble et la connexion ne sont pas bons.

C'est aussi un problème commun où une mauvaise connexion du câble ou prise provoque le gel ou la pixellisation intermittente, qui peut si facilement être confondue avec une mauvaise cline.



Comme mentionné ci-dessus, vous n'avez aucun contrôle sur la mise en place à l'autre extrémité mais vous pouvez toujours informer le possesseur du serveur de vos problèmes pour une éventuelle solution (c'est pour cela que je déconseille les serveurs qui ne sont pas locaux genre Nasscamd... car en cas de pépins vous n'aurez

que vos yeux pour pleurer. Vous devez essayer plusieurs sources pour tester un serveur fiable.

Rappelez-vous, «la qualité et non la quantité».

L'astuce est de ne pas avoir beaucoup de cartes, mais des serveurs stables et rapides.

Nacer Aouadi

SAT NEWS

Les ventes de récepteurs ont totalisé 20 milliards de dollars en 2013

Le cabinet d'analyses Futuresource Consulting vient de publier un rapport qui nous en dit plus sur la commercialisation de récepteurs (ou «Set-Top-Boxes») au cours de l'année 2013.

Selon cette étude, les ventes de ces équipements ont généré une valeur totale de 20 milliards de dollars, avec des prix de vente situés entre les 30 et 300 dollars et un prix moyen de 74 dollars.

Et si les pays émergents ont compté pour 70% de la demande globale en unité, en termes de valeur ils n'ont en réalité représenté que 60% étant donné le faible prix des équipements.

Autre curiosité : seulement 53% des récepteurs vendus dans le monde en 2013 étaient HD (ils atteindront la marque des 95% en 2018), avec néanmoins des disparités entre les régions dans l'adoption de la Haute Définition.

Ainsi, ces équipements HD comptent pour 95% des ventes totales en Amérique du Nord, alors qu'ils se situent seulement autour des 28% en Amérique latine et 35% au Moyen-Orient et en Afrique.

Le CSA refuse le passage de LCI, Paris Première et Planète+ sur la TNT gratuite

C'est non ! Voilà ce que vient d'annoncer le CSA aujourd'hui aux groupes TF1, M6 et Canal+. Les Sages de l'audiovisuel ont refusé officiellement cet après-midi vers 15h45 le passage sur la TNT gratuite de LCI, Paris Première et Planète+. Cette annonce vient clore un feuilleton qui a agité le PAF pendant plusieurs mois.

Une décision très attendue

TF1 est sans doute le groupe qui aura le plus de mal à encaisser cette décision très attendue du Conseil supérieur de l'audiovisuel. La filiale de Bouygues s'était en effet avancée en première ligne dans ce dossier depuis le début. Elle avait ainsi milité l'année dernière pour l'inscription dans la loi sur l'indépendance de l'audio-

visuel public d'une disposition permettant à des chaînes de la TNT payante de demander au CSA leur passage sur la TNT gratuite. Elle espérait ainsi sauver LCI, en déficit depuis plusieurs années dans l'univers payant.

Enfin adoptée à l'automne 2013, cette nouvelle réglementation avait permis à TF1 de déposer une demande officielle de passage de sa chaîne d'information en clair dès le mois de janvier dernier. Ne voulant pas rater ce train, M6 et Canal+ avaient emboîté le pas à leur concurrent en demandant dans la foulée le passage de Paris Première et de Planète+, deux autres chaînes de la TNT payante, sur la TNT gratuite.

Avec sa demande, le groupe TF1 s'était rapidement attiré l'hostilité de Canal+ et NextRadioTV, propriétaires respectivement des deux chaînes d'info déjà existantes sur la TNT gratuite : i-TELE et BFMTV. Ces deux groupes n'avaient ainsi pas hésité à exprimer à plusieurs reprises dans la presse leur hostilité à l'arrivée sur le marché d'un nouveau concurrent, dans un contexte publicitaire compliqué.

«20 ans, ce n'est pas un âge pour mourir»

Auditionné par le CSA en mai dernier par le CSA, le PDG de TF1, Nonce Paolini en avait profité pour lancer à son tour plusieurs piques contre Canal+ et surtout NextRadioTV dont le patron, Alain Weill, était devenu sa cible principale. Nonce Paolini avait tenté de mettre en avant le renforcement du pluralisme de l'information que le passage de LCI en clair permettrait d'assurer. Il avait surtout souligné le risque social d'un refus du CSA en annonçant que sa chaîne d'information fermerait si elle ne passait pas sur la TNT gratuite. «20 ans, ce n'est pas un âge pour mourir» avait lancé le PDG du groupe audiovisuel devant les Sages de l'audiovisuel.

Après plus de neuf mois de tractations et de lobbying de part et d'autre, TF1 n'a finalement pas réussi à convaincre l'institution d'Olivier Schrameck de la pertinence de son projet. Son échec entraîne logiquement celui de ses concurrents, M6 avec Paris Première et Canal+ avec Planète+. Le groupe de Nonce Paolini a ainsi échoué à effacer le mauvais choix stratégique réalisé plus de 10 ans plus tôt par Patrick Le Lay de laisser LCI sur la TNT payante.

Deux chaînes devraient rapidement fermer leurs portes

Les conséquences pour la chaîne d'information devraient être rapides et radicales. Comme Nonce Paolini l'avait annoncé, LCI devrait fermer ses portes dès le 1^{er} janvier prochain, ce qui laisse à penser que tout a déjà été préparé en amont pour organiser cette fermeture. Rappelons que LCI compte 247 salariés.

Du côté de Paris Première, l'avenir devrait être tout aussi sombre. Le PDG du groupe M6, Nicolas de Tavernost, a en effet prévenu lors de son audition devant le CSA qu'il fermerait lui aussi sa chaîne en cas de non-passage en gratuit. Il s'est cependant engagé à reclasser tous ses collaborateurs au sein de son groupe. L'incertitude demeure en revanche sur le sort que Canal+ entend réserver à Planète+. Reste aussi à savoir si Canal honorerait la promesse faite conjointement avec BFMTV d'embaucher un tiers des journalistes de LCI.

LCI devrait cesser ses émissions le 31 décembre 2014

Suite à la décision CSA de ne pas laisser la chaîne d'information LCI passer sur la TNT gratuite, Nonce Paolini (patron groupe TF1) a déclaré qu'elle cessera probablement ses émissions à la fin de l'année.

Nonce Paolini a annoncé la fermeture de LCI pour le 31 décembre prochain. La chaîne fermera ses portes et laissera 250 salariés sans emploi.

C'est également à cette date que la chaîne TF6, joint-venture des groupes TF1 ou M6, fermera. Il ne restera alors qu'un très faible choix de chaînes sur la TNT gratuite, certainement pas la diversité ou la pluralité que le CSA cherche à protéger.

DEMANDES D'EMPLOI

- Consultant en GRH, ex-DRH à la retraite, âgé de 59 ans, habitant Hammadi, dip. en comptabilité et ressources humaines, 36 ans d'expérience, très bonnes connaissances en gestion GRH, gestion paie, DLG, gestion dossiers expatriés, discipliné, sérieux, rigoureux, souhaite emploi à temps plein ou partiel, dans société stagle, étrangère ou privée, axe Hammadi, DEB, BEZ, BEK, Rouiba, Boumerdès, discrétion totale. Mobile : 077050 92 15 - 0552 066 838
- Homme, longue exp. dans divers quotidiens nationaux francophones, très bonne maîtrise du français + rapide à la saisie + divers logic. de PAO, cherche empl. dans le dom. (saisie ou montage) dans quotidien national ou autre. Etude tte proposition, sur Alger. Tél.: 054 27 900 27
- JH, 29 ans, célibataire, ingénieur d'Etat en génie civil, cherche emploi dans le domaine, privé ou étatique. Tél.: 0559 13 57 74
- Licenciée en sciences économiques, otion monnaie, finance et banque, DESS en audit : comptabilité et finance, 5 ans d'expérience comme comptable et chargée des importations et réexportations (dossiers douaniers) dans multinationale, maîtrise la comptabilité et les utilitaires PC Compta et SAGE, cherche emploi. Etude toute proposition. Veuillez contacter le 0552 90 36 80
- Licenciée en sciences financières, 5 années d'expérience comme chargée de la trésorerie dans multinationale, maîtrise la comptabilité et les logiciels PC Compta, SAGE, cherche emploi dans sté privée, nationale ou multinat. Etude toute proposition. Veuillez contacter le 0552 34 11 15
- Ingénieur en informatique, 4 ans d'expérience, administration réseaux CISCO, Windows Server, SQL Server, Web Design, PHP/MySQL + anglais, cherche emploi. Tél.: 0673 25 97 08
- H., TS projecteur en génie civil, 18 d'expérience, cherche emploi stable dans une société étatique. Tél.: 0672 43 14 04
- JH de Tizi-Ouzou, 26 ans, ing. en génie civil, possède permis de conduire, avec 2 ans d'expérience, cherche emploi dans le domaine, avec possibilité de déplacement. Tél.: 0662 903 728 F118752/B13
- Jeune femme, licence en sciences de l'information et de la communication, expérience professionnelle de 9 ans comme animatrice productrice d'émission radiophonique, cherche emploi. Tél.: 0557 928 428
- Jeune homme, 27 ans, TS informatique, 3 ans d'expérience, possède permis de conduire, cherche emploi. Tél.: 0561 55 23 20
- Comptable, 32 ans, licencié en finances, 7 ans d'expérience, cherche emploi stable. Tél.: 0772 89 46 86
- JF, 29 ans, licence en anglais et diplôme en gestion des ressources humaines, maîtrise outil informatique, cherche emploi. Tél.: 0560 11 75 85
- JH d'Alger, âge 30 ans, ing. génie civil, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0777 11 76 93
- H., 36 ans, ayant CAP comptabilité + attestation CMTC + technicien informatique, maîtrise Excel, Word + PC Compta, PC Stock, bilan, fiscalité et parafiscalité, exp. 9 ans, cherche emploi, Rouiba. Tél.: 0552 53 00 94
- JF, licenciée en anglais, maîtrisant l'outil informatique et ayant une expérience de plus de 12 ans dans l'administration, cherche emploi stable comme assistante administrative ou de direction. Mob.: 0555 246 750 - Non sérieux s'abstenir.
- Ingénieur d'Etat en génie mécanique, option énergétique, 28 mois d'expérience, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0668 78 47 06
- Architecte, 7 ans d'expérience, prend en charge tous travaux d'études (2D et 3D) et suivi de chantier. Tél.: 0552 257 450
- JH, titulaire de diplômes TS informatique et ingénieur d'affaires, expérimenté en maintenance informatique, cherche poste de travail en SN ou SP. Contacter aux : 0551 34 50 24 - 0549 54 34 93
- Jeune de 39 ans, habitant Zéralda, marié, un enfant, cherche emploi comme chef cuisinier, chauffeur léger, scooter, possède permis depuis 1997. Tél.: 0560 90 18 97 - Merci.
- JH, 25 ans, cherche emploi comme chauffeur-démarcheur, lieu Birtouta ou environs. Tél.: 0550 211 305
- Ingénieur d'Etat en génie mécanique, option énergétique, 28 mois d'expérience, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0668 78 47 06
- JF, 29 ans, habitant Alger, licence en anglais et diplôme en GRH (gestion des ressources humaines), cherche emploi. Tél.: 0560 11 75 85
- Homme retraité, comptable, cherche em. dans le dom. Tél.: 0778 52 76 15
- JH, 29 ans, ingénieur en génie civil, 3 ans d'expérience, maîtrise logiciels bureautique et calcul, cherche emploi. Tél.: 0780 17 29 46
- Ingénieur en génie civil, option général, diplôme de master, habitant Alger, cherche emploi. Tél.: 0550 13 41 75
- JH, ingénieur en génie mécanique, 4 ans d'expérience, habitant Alger, cherche emploi. Tél.: 0560 31 93 79
- Chef de projet, 20 ans d'expérience dans la réalisation, suivi et métré, cherche poste dans le territoire national. Tél.: 0561 84 97 86
- Comptable expérimenté, secteur BTPH + 5 ans dans cabinets d'expertise comptable, cherche emploi dans société privée ou étrangère, maîtrise outil informatique et logiciels DLG, PC Compta, PC Stock. Tél.: 0552 54 57 34
- Femme de ménage, cherche emploi dans les environs de Draria, El-Achour. Tél.: 079 25 49 376
- H., 58 ans, longue expérience, cherche emploi comme chauffeur, démarcheur, vendeur, livreur, polyvalent, dynamique, très sérieux. Tél.: 0771 38 44 74
- JF, ing. biologie + 12 années d'expérience (dont au Canada) en administration, service à la clientèle et commercialisation, dont 4 années comme commis aux achats, parfaitement bilingue et compétente, cherche emploi dans société étrangère ou autres. Tél.: 0549 63 92 07
- JH, 41 ans, de Boghni (Tizi-Ouzou) cherche travail dans un restaurant ou cafeteria comme plongeur, 10 ans d'expérience, accepte d'autres proposition comme manœuvre chez des particuliers. Tél.: 0799 52 32 51
- JH, 29 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience dans le domaine des peintures, plus un stage de 3 mois dans le dom. gazier à la Sonatrach, cherche emploi. Tél.: 0556 33 36 72
- JH, titulaire TS informatique de gestion + ingénieur d'affaires, ayant exercé et acquis une expérience, cherche emploi dans SN ou SP. Tél.: 0551 34 50 24 ou 0549 54 34 93
- JF, 29 ans, TS en marketing et DEUA en commerce international, 5 ans d'expérience, cherche emploi dans le domaine ou autre, au niveau d'Alger. Tél.: 0776 87 49 75
- Ingénieur en génie civil cherche emploi, ayant 6 ans d'expérience, maîtrise l'outil informatique, apte aux déplacements. Tél.: 0542 80 43 26
- JH, 26 ans, architecte d'Etat, 4 ans d'expérience (étude et suivi), habit. Alger-Centre, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0550 25 44 15
- Architecte, 15 ans d'exp., cherche travail même partiel ou projets, maîtrise 2D, 3D, accepte toute proposition et déplacement ou comme enseignant Autocad, 3DS Max en particulier privé. Tél.: 0553 02 22 82
- Architecte, exp. 4 ans, maîtrise 2D, 3D, cherche emploi. Tél.: 0560 93 85 43
- Architecte cherche emploi, exp. 4 ans, maîtrise 2D, 3D. Tél.: 0552 57 04 30 - e-mail : archico.plus@hotmail.fr
- Jeune dame sérieuse, instruite, longue expérience, garde-malade couchante, cherche emploi chez famille sérieuse. Contact : 0559 53 71 16
- H., titulaire CAP, CMTC, 27 ans d'exp., maîtrisant out. informat., logiciels DLG, PC Compta, PC Paie, même cabinet compta, environs Alger. Tél.: 0662 19 57 70
- JF, dip. CED, niv. 3^e année univ., faculté de droit (sc. juridiques et administ.), formation IAS/IFRS, maîtrise l'out. informat. + logic. de compta (PC Compta et PC Paie), exp. dans le dom. cherche emploi comme comptable. Tél.: 0796 47 78 67 - 0699 73 33 22
- JF, 27 ans, célibataire, sérieuse, dynamique, lic. en langue française, opt. littérature, 3 ans d'exp. en communication et administration, cherche emploi dans dom. ou similaire (assistante, gestionnaire). Tél.: 0552 48 11 89 - e-mail : fissa-25@hotmail.fr
- JF, 34 ans, sérieuse, dynamique, cherche emploi comme agent polyvalent, nourrice (étudie toute proposition), à Alger et ses alentours. Tél.: 0553 38 32 63
- JF d'Alger, lic. en finance, sérieuse, dynamique, cherche emploi comme comptable stagiaire dans bur. de compta ou Sté, à Bachdjarah et env. (étudie toute proposition). Tél.: 0662 37 01 21 - 0555 97 05 04
- JH, comptable, sérieux, dynamique et présentable, maîtrise parfaitement tous travaux comptables + outil informat., dip. compta. gestion, CMTC et CED, 20 ans d'exp. comme resp. dans Sté état. + cabinet d'expert, etc., cherche emploi dans Sté pub., privée ou étrang. Tél.: 0550 77 26 18
- JH, chauffeur léger et transport en commun, longue exp., sérieux, prend soin du matériel, cherche emploi stable dans Sté étrangère, nationale ou privée. Tél.: 0550 77 26 18
- Dame cherche poste comme garde-malade ou dame de compagnie pour personnes âgées, Hydra. Tél.: 0796 46 61 06
- JH cherche emploi comme représentant commercial ou agent commercial, exp., célibataire, TS com. int., dip. informatique, permis de conduire, cat. B, apte à tt déplac. Tél.: 0555 93 48 80
- Cherche emploi comme chauffeur, lourd ou léger, ou comme acheteur-démarcheur. Tél.: 0549 51 39 73
- JH, 29 ans, universitaire, sc. gestion, exp. 3 ans comme agent de bur. (adm.), cherche emploi. Tél.: 0779 26 91 50
- H., père de famille, possède véhicule neuf, cherche emploi comme chauffeur. Tél.: 0667 25 27 81 F137069
- JD cherche emploi comme garde-enfant, cuisinière ou femme de ménage, Alger. Tél.: 059 18 22 96
- JH, TS en informatique de gestion, exp. 7 ans, dont 3 ans paie, cherche emploi étatique. Tél.: 0667 89 49 01 - 0559 60 67 71
- Père de famille, possède véhicule neuf, cherche emploi comme chauffeur. Tél.: 0667 25 27 81 F137069
- Père de famille, sérieux, digne de confiance, possède voiture, cherche emploi comme chauffeur, démarcheur ou agent polyvalent adm. Tél.: 0559 925 578 F137064
- JD, possède véhicule 2013, cherche emploi comme chauffeur chez privé ou étatique. Tél.: 0556 88 73 17 F137063
- H., retraité, âgé de 50 ans, cadre financier et comptable, exp. 31 ans, cherche emploi axe Chéraga, Zéralda, Koléa. Tél.: 0555 19 40 ou 0790 97 73 24
- JH, 27 ans, aide-comptable avec exp., cherche emploi dans n'importe quel domaine, environs d'Alger. Tél.: 0553 05 64 87
- JF, architecte, 15 ans d'exp., maîtrise 2D, 3D et Autocad, cherche emploi à BEZ et environs. Tél.: 0553 08 84 93
- Architecte, expérience 4 ans, 2D, 3D, cherche emploi en études ou chantiers, libre. Tél.: 0552 05 00 31
- JH, 36 ans, chderche emploi comme chauffeur avec sa propre voiture Symbol 2013, Alger. - 0777 68 49 58 F138026
- JF, 29 ans, licence en anglais et diplôme en gestion des ressources humaines, 2 ans d'exp., maîtrise outil informatique, cherche emploi. Tél.: 0560 11 75 85
- JH, 25 ans, cherche emploi chauffeur, démarcheur, lieu Birtouta ou environs. Tél.: 0550 211 305
- Architecte, 7 ans d'exp., prend en charge tout travaux d'études (2D et 3D) et suivi de chantier, lieu Birtouta ou environs. Tél.: 0552 257 450
- H., 30 ans, célibataire, ingénieur d'Etat en génie civil, cherche emploi dans le domaine privé ou étatique. Tél.: 0775 874 968
- JH, master en hydraulique, cherche emploi, axe 06-10. Tél.: 0664 06 99 05
- JH, sérieux, licencié en génie mécanique, option énergétique, cherche emploi technique de froid, CCV. Tél.: 0553 53 71 27
- JH, titulaire des diplômes : TS en informatique de gestion, ingénieur d'affaires, expérience en maintenance informatique, cherche emploi dans SN ou SP. Contacter : 0551 34 50 24
- JH, 24 ans, master 2 génie civil USTHB, option ingénierie de la construction, promo 2014, maîtrise Autocad (2D/3D), cherche emploi. Tél.: 0557 210 265 - Mail : belkassa_med_amine@hotmail.fr
- JF, licenciée en anglais, maîtrisant l'outil informatique et ayant une exp. de plus de 12 ans dans l'administration, cherche emploi stable comme assistante de direction administrative. Mob.: 0555 546 750 - Non sérieux s'abstenir.
- JH, 25 ans, architecte, exp. 2 ans, maîtrise Autocad, Archicad, oapte aux déplacements, cherche emploi. Tél.: 0551 75 48 70
- JH, 25 ans, cherche emploi comme chauffeur démarcheur, lieu Birtouta ou environs. Tél.: 0550 211 305
- Jeune homme de 37 ans, cherche travail comme chauffeur avec sa propre voiture, Symbo: 2013, Alger. Tél.: 0777 68 49 58 F137941
- JF, 31 ans, habit. Alger, licence en droit + CAPA, 6 ans d'expérience en ressources humaines, bilingue, véhiculée, maîtrise PC Paie + NA Vision, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0549 07 49 86 F137985
- H., comptable, diplômé, longue expérience en finance et comptabilité, cherche emploi à Rouiba ou environs, ou Boumerdès. Tél.: 0772 92 22 85 F133691/B17
- Ingénieur en génie civil option générale, diplôme master, habite Alger, cherche emploi. Tél.: 0550 13 11 75
- JH, architecte, 24 ans, diplômé de l'EPAU, maîtrise dessin 2D et 3D (Autocad, Revit, Lumion...), logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, Access), langues : français et arabe (parlés et écrits), cherche emploi à Alger. Tél.: 0698 84 51 70
- Jeune homme, architecte dipl^mé de l'EPAU, âge de 24 ans, cherche emploi à Alger, maîtrise logiciel de dessin 2D, 3D, langues arabe et français. Tél.: 0550 64 06 25
- Ingénieur d'Etat en génie mécanique, option énergétique, 2 ans d'expérience, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0668 78 47 06
- JF, 29 ans, licence en anglais et diplômée en gestion des ressources humaines, maîtrise outil informatique, cherche emploi. Tél.: 0560 11 75 85
- JH, 25 ans, cherche emploi chauffeur, démarcheur, lieu Birtouta ou environs. Tél.: 0550 211 305
- Architecte, 7 ans d'exp., prend en charge tout travaux d'études (2D et 3D) et suivi de chantier, lieu Birtouta ou environs. Tél.: 0552 257 450
- H., 30 ans, célibataire, ingénieur d'Etat en génie civil, cherche emploi dans le domaine privé ou étatique. Tél.: 0775 874 968
- JH, master en hydraulique, cherche emploi, axe 06-10. Tél.: 0664 06 99 05

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends appartement rue Didouche-Mourad (Alger), F5. - Tél.: 0771 73 39 87

LOCATIONS

CAGIM loue villa R+2, rés. clôt., gard., O.-Fayet. - 0661 590 082 F138053

VILLAS

Béjaïa, vends villa R+1, ou échange contre appt duplex F5. Tél.: 0775 02 97 49 F128724/B4

TERRAINS

Vends terrain à Dellys, 1 479 m2, chemin Trik-El-Khendak, Les Jardins. Tél.: 0557 03 79 00 - Intermédiaires s'abstenir. NS

Particulier vend 2 lots de terrain de 1 905 et 6 797 m2, à Sidi-Naâmane, DBK, w. de Tizi-Ouzou, avec acte individuel. Tél.: 0560 09 45 58 F133693/B17

Particulier vend 2 lots de terrain de 04 et 1,18 ha, à Thénia, w. de Boumerdès, avec acte et certificat d'urbanisme. Tél.: 0560 09 45 58 F133693/B17

Particulier vend lot de terrain de 11 ha, axe Si-Mustapha vers Zemmouri, w. de Boumerdès, avec livret foncier. Tél.: 0560 09 45 58 F133693/B17

Ag. vend terrain au Sud-Ouest, T.-Ouzou, sup. 500 m2 + 43 000 m2 à Fréha El Kahla. - 0771 77 38 04 - 0554 24 82 95 F118739/B13

PENSIONS

Dame offre colocation pour filles travailleuses, à Alger-Centre. Tél.: 0540 26 68 83 F128725/B4

AVIS DE RECHERCHE

Recherche : Aneur Djamel, autre prénom : Mohamed (malade mental), 1 m 77, cheveux courts noirs, yeux marron. Né le 09/01/1971. Adresse : Draa-El-Mizan - Sans aucune nouvelle de lui depuis le 2 juillet 2014 à 7 h du matin. Si vous le voyez, si vous l'avez en contact dites-le nous, ou au commissariat le plus proche ou contactez-nous au 0796 45 41 43 GR/B/13



NECROLOGIE

PENSÉES

Trois années se sont écoulées depuis que nous a quittés

Messekher Mahdi

Que ceux qui l'ont connu et côtoyé aient une pieuse pensée à sa mémoire.

F138067

AVIS DIVERS

Entreprise d'entretien offre prestation de traitement de sols, ponçage-lustrage. Tél.: 0555 37 55 10 - 0559 73 53 49

Pour travaux d'étanchéité, peinture. - 0550 39 27 81 F138047

Vous voulez réussir la tessdria de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08

NS

Pour changement activité, vends divers matériels : tables 3 m, clim + citernes 3 000 l, chauffages, vitrines et comptoirs alu, marchandises diverses, coffres-forts, etc., 1/2 prix, encre imprimante 899/kg. - EX-CADIC ZI Rouiba - 0555 92 61 38 F138055

CYLKA - Soins à domicile
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée
• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opérateurs • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.
Appelez-nous au : 0550 40 14 14

SOS Dame cherche un médicament Arustal DRT - Urgent. Tél.: 0793 00 27 01

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise privée située dans la Zone industrielle de Rouiba, Alger, cherche des soudeurs, serruriers et chaudronniers qualifiés.

Envoyez votre CV aux numéros de fax suivants - non sérieux s'abstenir : Tél.: 023 85 01 01 - Fax : 023 85 00 14 - Fax : 023 85 00 15

Cherche serveur qualifié, aide-cuisinier, glacier, à Kouba. Tél.: 0793 56 85 96 - 0542 80 12 04 F138056

Pizza Pino recrute serveuse + pizzaiolo. - 0550 42 48 15 F138054

Centre de bien-être à Tizi-uzou cherche une esthéticienne, une coiffeuse, résidant à Tizi-Ouzou ou environs. Appelez le : 0559 70 18 98

F118747/B13

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

URGENT Femme âgée, très malade, cherche couches pour adultes. Tél.: 0794 92 51 81

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS ET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS
AOUICHA-CHERIF
Abattage • Elagage
• Couronnement d'arbres
• Décoration de jardin et gazonnage • Bordures de jardins, plantation, aménagement de surfaces, nettoyage • Désherbage, piochage, tondeuse pour gazon.
0771 60 90 89
0550 64 31 33 N.S.

SOIR DE LA FORMATION

L'ÉCOLE DE FORMATION «JARDIN SECRET» aux normes internationales annonce sa 27° promotion de formation dans les spécialités suivantes : Chef de rang (serveur) pour tous les niveaux. Durée de la formation 06 mois dont 02 mois de stage pratique. - Cuisinier : pour tous les niveaux. Durée de la formation 06 mois dont 02 mois de stage pratique. Nos spécialités «la gastronomie, collectivité, orientale et traditionnelle. - Pâtisier : pour tous les niveaux, durée de la formation 05 mois dont 01 mois de stage pratique. Pizzaiolo : pour tous les niveaux, durée de la formation 03 mois. - Réceptionniste : Pour les niveaux 4° AM et plus. Durée de la formation : 06 mois dont 02 mois de stage pratique. - Intendants, niveau 3° année universitaire et plus. Durée de la formation 06 mois dont 02 mois de stage pratique. Pour cette spécialité, les cours sont dispensés les vendredis et samedis. - Inspecteur en hygiène, sécurité, environnement (HSE) en milieu hôtelier et catering, niveau Terminale et plus ou par validation des acquis professionnels. Durée de la formation 03 mois. - Formation de qualité, stages pratiques assurés. Possibilité d'hébergement et de restauration. Le tout à des tarifs abordables. Pour plus d'informations et inscriptions, rapprochez-vous du JARDIN SECRET - Résidence n° 10, lotissement Hamdad, M'douha, Tizi-Ouzou. - Mobil : 0550 53 28 33 - 0550 97 90 76 - 0550 97 90 71 - Tél./Fax : 026 22 23 20 - e-mail : js_jardinsecret_dz@yahoo.fr F118650/B1

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, et en partenariat avec ASC Strasbourg France, lance de nouvelles promotions pour le niveau 3° AS et plus, une formation accélérée de 31 jours pour devenir gestionnaire des stocks et approvisionnements, avec initiation au logiciel de gestion de stocks. La formation est assurée par des experts en la matière avec des sorties d'études en milieu réel (entreprises). Le titre délivré en fin de formation est co-signé avec SC Strasbourg France, il est valable à l'étranger. - La gestion des stocks est une spécialité très demandée sur le marché du travail. - Le régime des études internat/externat. - Réservez vos places dès maintenant. - Pour plus d'information, appelez aux : 026 21 20 77 - 026 21 18 18 - Tél./Mob.: 0550 16 83 74 - Ou se présenter à : ESIG, route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou. 118097/B13

IMA offre une réduction de 20 % sur les coûts de toutes les formations durant juillet et août. Tél.: 021 27 59 36/73 - Mob.: 0551 959 000 (El-Madania). F618/B1

Le Soir d'ALGERIE
COMPTE BANCAIRES : CPA : Agence Hassiba Ben Bouali N°116.400.11336/2 BNA : Agence «G» Hussein-Dey N° 611.313.335.31 CCP : N° 14653.59 Registre du commerce : RC N° 0013739.B.00
MEMBRES FONDATEURS : Maâmar FARAH Djamel SAÏFI Fouad BOUGHANEM Zoubir M. SOUSSI Mohamed BEDERINA GERANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fouad BOUGHANEM DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Nacer BELHADJOUJJA
P.A.O. : «Le Soir» PUBLICITÉ Le Soir : SIÈGE - Fax : 021 67.06.75 BUREAUX REGIONAUX : BOUMERDÈS «Résidence Badi», bt 3, 2° étage, RN n° 24, Boumerdès-ville Tél./fax : (024) 79 40 72 Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr ANNABA 19, rue du CNRA (Cours de la Révolution) Tél. : 038 86.54.22 Fax : 038 86.61.76 Tél. : 81095 BLIDA 103, Avenue Ben-Boulaïd Blida Tél./Fax : 025 40.10.10 - Tél. : 025 40.20.20 CONSTANTINE 9, rue Bouderbala (ex. rue petit), Constantine Tél. : 031 92.34.23 Fax : 031 92.34.22 ORAN 3, rue Kerras Aoued. Tél. : 041 33.23.95 SÉTIF Rue du Fida, centre commercial Zedioui 1° étage, Sétif. Tél. : 036 84 48 00 TIZI-OUZOU Bt Bleu,cage C (à côté de la CNEP) 2° étage, gauche Tél./Fax : 026 12 87 04 Tél. : 026 12 87 01 MASCARA Rue Senouci Habib Maison de la presse. Tél./Fax : 045 80.28.43 TLEMCEN Cité R'hiba Bt n°2 RDC. Tél. : 043 27.30.61 / Fax : 043 27.30.82 BOUIRA Gare Routière. Lot N°1. 3° étage - Tél. : 026 94 29 19 E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com BÉJAÏA 19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière), Béjaïa-ville 06000 Tél. : 034 21.14.51 Fax : 034 21.18.60 BORDJ-BOU-ARRERIDJ 2, rue Cherifi Mohamed (près du cinéma Vox) Tél./Fax : (035) 68-10-52 IMPRESSION Centre : S.I.A Alger Est : S.I.E Constantine Ouest : S.I.O Oran DIFFUSION Est : Sodi-Presse Centre : Le Soir Ouest : MPS Tél.: 0550 17 26 03
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.
NOTRE JOURNAL fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne : «Il (son journal, ndr) combatta toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiters du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

Gaspacho andalou

Pour 6 personnes, préparation : 20 min, cuisson : 10 min, temps de repos : 2 h. Tomate : 1 kg, concombre : 1, poivron vert : 1, oignon : 1, ail : 2 gousses, pain rassis : 200 g, bouillon de volaille : 25 cl, vinaigre : 5 cl, huile d'olive : 10 cl, poivre de Cayenne : 1 pointe, sel, poivre.



Réservez 250 g de tomates, 1/2 concombre et 1/2 poivron pour la garniture. Plongez le reste des tomates dans l'eau bouillante pour les peler puis épépinez-les et

coupez-les en morceaux. Coupez grossièrement le poivron et le concombre restants. Coupez l'oignon en rondelles et hachez l'ail. Réunissez le tout dans un plat creux, salez, poivrez, arrosez d'huile d'olive et laissez macérer 2 heures. Otez la croûte du pain, mettez-la à tremper dans le bouillon de volaille avec le vinaigre. Dans le bol du mixeur, rassemblez les légumes à l'huile d'olive, la mie de pain et son bouillon, mixez finement ; rectifiez l'assaisonnement et ajoutez le poivre de Cayenne. Coupez en petits dés les tomates, le 1/2 concombre et poivron réservés. Présentez ces légumes en coupelles avec le potage glacé en soupière. Servez cette soupe avec de petits croûtons à l'ail.

Vitamines, bonne mine !

Les tomates, juteuses et désaltérantes à souhait, ne sont jamais aussi savoureuses qu'en cette saison. Elles sont incontournables dans nos repas, crues en salade ; cuites, dans des ratatouilles, des tartes, des sauces, grillées au four ou au barbecue... Grâce à leur richesse en lycopène (leur pigment rouge caractéristique) et en vitamine C (près de 20 mg aux 100 g), elles empêcheraient le vieillissement précoce de la peau. Des études récentes montreraient qu'elles auraient même un effet protecteur contre certains cancers.

Bon pour le cœur

Les poivrons, verts, rouges, égayent les plats d'été. Ils leur apportent aussi leur saveur légèrement piquante, mais tout à fait supportable quand on prend soin d'opter pour les poivrons doux, et non pour les piments au goût «brûlant». Ce sont des sources exceptionnelles de vitamine C (c'est d'ailleurs dans le poivron rouge qu'on a pour la première fois isolé cette vitamine) : on en trouve plus de 140 mg aux 100 g ! Leur taux de bêta-carotène (ou provitamine A) est



Photos : DR

également très élevé (il atteint 1 300 µg pour le poivron rouge, un peu moins pour le poivron vert). Cette association vitamine C-bêta-carotène serait intéressante dans la prévention de la cataracte et bénéfique pour le système cardiovasculaire.

Fraîcheur et facilité...

C'est maintenant la pleine saison des haricots verts... et le bon moment d'en apprécier la vraie saveur, en les dégustant tout frais. Simplement cuits à la vapeur et accompagnés avec des

finer herbes et un soupçon de crème fraîche, ils gardent leurs qualités diététiques : une addition calorique très modérée (seulement 24 calories aux 100 g !) ; des fibres tendres et bien tolérées ; des phyto-constituants protecteurs, comme des flavonoïdes et des saponines, qui pourraient diminuer le risque de développer certains cancers ; enfin un large éventail de vitamines, en particulier de la vitamine C (10 mg) et des vitamines B dont l'acide folique ou vitamine B9 (45 µg).

Attention à votre peau !



Bien que lézarder soit tentant et que les peaux cuivrées constituent un atout de séduction, rappelez-vous que le soleil est à l'origine d'une accélération du vieillissement cutané. En se protégeant contre les ultraviolets dès l'enfance, on minimise le risque de cancers de la peau. Ces cancers détiennent un triste record, celui de la plus importante progression. Si vous avez la peau claire, parsemée de grains de beauté, ou si vous avez dans votre famille des personnes ayant déjà eu des mélanomes, attention ! Mieux vaut vous protéger du soleil et savoir déceler les signes suspects sur votre peau.

Rester fraîche en toute circonstance D'où viennent ces mauvaises petites odeurs !

Le corps humain contient entre 2 et 4 millions de glandes sudoripares. Particulièrement actives en cette saison. La sueur sécrétée par les glandes eccrines est naturellement inodore : c'est de l'eau additionnée d'un peu de sel. Les mauvaises odeurs — pieds et aisselles principalement — proviennent de la macération de la sueur en contact avec les bactéries.

Au niveau des aisselles, ce phénomène est d'autant plus fort que cette partie du corps est, avec la zone de la région génitale, le siège des glandes apocrines, ou glandes de l'odeur, qui sert aux animaux d'identification sexuelle.

Pourquoi les parfums nous font-ils du bien ?

Parce que l'odorat dépend des régions cérébrales (hypothalamus et système limbique) qui régissent nos émotions,



humeurs et sensations de plaisir. C'est ainsi qu'un parfum est capable de modifier notre état d'esprit, voire notre perception d'une situation, transformant le stress en bonne humeur ou la fatigue en dynamisme sans que la volonté s'en mêle !

Prévenir un coup de chaleur



L'utilisation de ventilateurs et de climatiseurs doit être favorisée si possible. Buvez régulièrement. Chez les enfants et particulièrement les nourrissons, il faut éviter les expositions prolongées au soleil ou en endroits clos (voitures,...) Enfin, le port de casquette ou l'utilisation de parasol doit être privilégiée durant les journées ensoleillées.

Glace au melon sauce aux amandes

Pour 4 personnes, préparation : 1 h, temps de repos : 1 h -Pour la glace : melons : 600 g, citron : 1/2, miel : 100 g, lait : 15 cl, crème fraîche : 15 cl, vanille en poudre : 1 pincée -Pour la sauce aux amandes : amandes concassées : 50 g, miel : 2 c. à soupe, crème fraîche : 7 c. à soupe

Zestez le citron et pressez-en le jus. Coupez le melon en deux. Retirez-en les graines. Evidez-en une moitié et, au mixer, réduisez la pulpe en purée. Ajoutez à cette purée le lait, la crème fraîche, le miel, le zeste et le jus de citron, ainsi que la vanille. Mixez à grande vitesse pendant 1 minute. Versez la préparation dans une sorbatière. Faites-la prendre au réfrigérateur pendant 15 à 30 minutes. Placez ensuite la glace au freezer pendant 30 minutes. Avec une cuillère, otez la chair du demi-melon restant. Au moment de servir, préparez la sauce aux amandes : faites griller les amandes à sec, puis ajoutez-leur le miel. Laissez caraméliser légèrement avant d'incorporer la crème fraîche. Façonnez des boules de glace. Dressez-les sur 4 assiettes. Nappez-les de sauce aux amandes. Garnissez avec les boules de melon.



Un pont pour «Salah Bey», ou les ridicules turqueries du pouvoir

Décidément, ce Premier ministre là, dont la notoriété publique lui avait valu l'indescriptible raillerie des internautes lors de la campagne présidentielle, mérite bien ce fameux torrent de persiflage. Excellent client à l'ironie, il est en passe de devenir la personnalité politique la moins crédible que Bouteflika a eu à promouvoir depuis 1999. Excessif dans la flagornerie lorsqu'il s'agit de flatter le parrain, il n'hésite pas également sur l'usage des superlatifs pour encenser l'action du pouvoir. C'est ainsi d'ailleurs que Constantine l'a retrouvée dans son exercice favori la semaine écoulée. Démagogue doué pour la démesure dans le propos, il a, encore une fois, été capable d'exprimer quelques stupidités qui ont sûrement laissé dubitatifs son auditoire de journalistes. D'inauguration en inauguration, n'a-t-il pas en effet déclaré à la cantonade qu'à part Constantine «aucune ville dans le monde n'a bénéficié d'autant de projets structurants» ! Il faut immédiate-

ment surligner cette affirmation péremptoire qui vaut son pesant de ridicule. Car non seulement une métropole régionale ne se restructure pas uniquement par des opérations de voiries coûteuses dont nul ne sait comment elles sont budgétisées ni pourquoi ces dépenses sont programmées d'une année à l'autre ; mais plutôt par le souci de la puissance publique à s'interroger d'abord sur les raisons ayant été à l'origine du délabrement chronique d'une cité de cette importance. Car la régénérescence d'un site urbain ne se mesure pas seulement en dinars, comme le ferait un scrupuleux épicier. Elle est une affaire complexe qui relèverait bien plus d'une créativité susceptible de redonner une nouvelle impulsion à la tradition que chaque ville incarne. Cela est d'autant plus vrai pour Constantine que lorsqu'on s'amuse à baptiser un ouvrage de première importance, comme ce fut le cas du nouveau pont «transrhume», l'on devrait d'abord prendre quelques avis sérieux avant de

se fendre d'une piètre turquerie. Une fois de trop, Monsieur Sellal est bel et bien l'auteur d'une dénomination tout à fait douteuse. En décrétant que ce 8^e joyau de la ville des Ponts porterait le nom de «Salah Bey», l'on devine aisément où commencent et où s'arrêtent les connaissances historiques de nos gouvernants. Car, en fin de compte, leur savoir dans ce domaine ne tenait qu'à une élégie larmoyante chantée dans les chaumières anciennes de Constantine et dédiée à un despote ottoman qu'un putsch de palais condamna à l'exil et à la mort. Autrement dit, parmi les proconsuls de la «Sublime Porte» qui s'y sont succédé à Constantine, d'autres noms méritaient mieux une telle postérité. C'est ainsi que par inculture crasse, la confusion s'imposa dans les esprits au point d'attribuer à un certain «Salah» ce qui devait revenir à son lointain successeur «Ahmed» ! Celui qui fut le dernier contemporain de la colonisation française et qui avait conquis une certaine légitimité algérienne en s'alliant à l'émir Abdelkader par l'envoi de troupes armées jusqu'aux rivages de Sidi-Fredj, n'est-il pas enterré au cimetière de Sidi-Abderrahmane à Alger ?

C'est donc à travers cette somme de méprises et de propos incongrus, que l'on qualifiera évidemment de points de «détail», que se caractérise pourtant l'amateurisme du pouvoir actuel. Car, vue du pont «Salah Bey», Constantine porte en elle une autre histoire que celle que l'on s'efforce de racon-

ter aux jobards consentants. Cité d'abord numide, ne devait-elle pas honorer en la circonstance le nom de son père fondateur ? Massinissa, simplement. Mais comme l'arabité va s'inviter dans ses murs l'an prochain, il était de bonne ruse (faute de rectitude historique, cela va de soi) de gommer son fonds berbère quitte à recourir à ces aïeux supplétifs de l'empire turc. La revoilà donc réconciliée avec son statut de Beylicat. Une imposture pour la créditer en 2015 de «Beit El Arab» afin d'organiser des festivités somptueuses dont les dépenses hors normes ne feront sûrement pas d'elle une future capitale culturelle. C'est que l'on ne cesse de nier une évidence à son sujet jusqu'à s'accrocher à des poncifs en les exhibant comme des talismans.

Par amour-propre et surtout par nostalgie, les gens de Constantine persistent effectivement à croire que leur ville demeure une destination «poétique» au point d'égarer le pèlerin des arts qui se présenterait devant ses murs. A sa désolante surprise, celui-ci découvrirait alors un ghetto lui qui espérait pérégriner dans une Andalousie-sur-Rhumel. En vérité, Constantine est depuis longtemps désertifiée alors que la légende a survécu. Et c'est de ce prisme du passé que profite le pouvoir pour lui attribuer un rôle dans la supercherie financière qu'il se prépare à organiser. Prétexte à une budgétisation exceptionnelle des multiples chantiers de rénovation, la ville est paradoxalement devenue la



Par Boubakeur Hamidechi
boubakeur.hamidechi@yahoo.fr

niche de l'affairisme des entrepreneurs de tous poils. Mieux encore, les marchés de réalisation, étant consentis de gré à gré au nom de l'urgence, l'on peut facilement s'imaginer tous les parcours des pots-de-vin qui ont fait l'objet de tractations. Or le Premier ministre s'abstient d'évoquer le sujet alors que la rumeur fait déjà ses choux gras jusqu'à mettre des noms sous chaque ouvrage. Il est vrai que les mœurs morales du pouvoir ne s'émeuvent plus d'un tel état des choses tant il est vrai qu'il a fait de la corruptibilité le moteur de sa pérennité.

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

Condoléances

C'est avec une immense tristesse que les membres fondateurs, la rédaction et l'ensemble de l'équipe du *Soir d'Algérie* ont appris le décès de leur ami et collaborateur

Abdelmadjid Bouzidi

En cette pénible circonstance, ils présentent à la famille leurs condoléances les plus attristées et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie.

Enterrement

La dépouille de feu Abdelmadjid Bouzidi arrivera aujourd'hui à 18h à l'aéroport Houari-Boumediène. L'enterrement aura lieu au cimetière de Sidi Yahia le dimanche 3 août après la prière du Dhor.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)

Si ! Si ! Les morts bêtes existent !

Séisme de magnitude 5,6 à Alger. La piste de l'attentat complètement écartée. Mais il faut tout de même attendre le...

... décryptage des boîtes noires par les Américains et les Français !

Il faut bien l'écrire. Au moment de la douleur et du deuil. Pas après, parce qu'après, ça sera trop tard. Il y a des morts bêtes. Je veux dire plus bêtes que d'autres. La mort en elle-même est un moment d'«incongruité non résolue», mais de manière plus particulière, il y a des morts plus incongrues que d'autres. Une femme ou un homme qui meurt après s'être jeté du balcon de son domicile suite à une secousse tellurique, c'est une mort bête. Et qui n'est pas seulement imputable à la victime déjà fortement sanctionnée par sa fin de vie brutale. Non ! Ces morts-là sont le verdict impitoyable d'un échec d'éducation en zone de haute sismicité. Depuis le 10 octobre 1980 et le séisme majeur d'El Asnam, devenue Chlef, les réveils de conscience durent le temps des répliques. On se souvient soudain qu'il faut apprendre aux enfants à réagir face aux tremblements de terre et autres catastrophes dites «naturelles». On engage alors quelques cycles brefs et surtout sans lendemains d'exercices de simulation et d'apprentissage des gestes qui peuvent sauver. Puis, on oublie tout. Jusqu'à la prochaine secousse. Ce n'est pas

normal. Un jeune qui se défenestre à Boumerdès alors que l'épicentre du tremblement de terre se situe à Bologhine, et qui en meurt ou qui en garde des séquelles à vie, c'est la conséquence directe d'un système qui refuse d'endosser le risque haut de séisme comme une constante d'éducation publique et civique. Dit plus crûment, on ne doit plus mourir d'un séisme de 5,6 sur l'échelle de Richter, en tout cas surtout pas clamser par défenestration. Au-delà même des tremblements de terre, posez la question à vos enfants scolarisés : combien d'exercices d'évacuation de leurs écoles et lycées ont-ils accompli l'année écoulée pour les préparer à réagir à un incendie de leur établissement ? Combien ? Oui ! Oui ! Je sais ! Vous allez me rétorquer par le pis ! A quand remonte la dernière vérification-révision des extincteurs dans certaines écoles ? Et vous auriez raison de me dire cela. Je ne pousserais pas l'outrecuidance et mon pessimisme chronique jusqu'à vous affirmer que dans des primaires, il n'y a pas d'extincteurs depuis des lustres. Alors, oui ! Ce samedi, demain dimanche et peut-être sur tout le mois d'août, on débâtérera sur la nécessité de la politique de prévention et d'éducation en matière de risques majeurs. A la rentrée, on organisera même quelques exercices. De préférence en face d'une caméra et d'un ministre. Et puis après, pfut ! Des citoyens d'Adrar se défenestrent de nouveau parce que la terre aura tremblé à Tizi-Ouzou ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

